

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-huitième session

Rome, 13-14 septembre 2006

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT DES PROPOSITIONS DE

DONS AU TITRE DU GUICHET MONDIAL/RÉGIONAL

DESTINÉS À

DES CENTRES INTERNATIONAUX NE BÉNÉFICIAINT PAS DU SOUTIEN DU GCRAI

Pour: **Approbation**

Note à l'intention des Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques sur le présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Shantanu Mathur

Conseiller technique

tél.: +39-06-5459-2515

courriel: s.mathur@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

tél.: +39-06-5459-2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ACRONYMES	iii
RECOMMANDATION D'APPROBATION	iv
PREMIÈRE PARTIE – INTRODUCTION	1
DEUXIÈME PARTIE – RECOMMANDATION	2
ANNEXES	
I. ASSOCIATION DE CRÉDIT RURAL ET AGRICOLE ASIE-PACIFIQUE (APRACA): PROGRAMME DESTINÉ À ACCÉLÉRER L'AUTONOMISATION FINANCIÈRE DES COMMUNAUTÉS RURALES PAUVRES DANS LA RÉGION ASIE ET PACIFIQUE GRÂCE À DES INNOVATIONS EN MATIÈRE DE FINANCE RURALE	5
II. GROUPE DE MICROFINANCE PARTICIPATIVE POUR L'AFRIQUE (PAMIGA): PROGRAMME DE PROMOTION DE LA MICROFINANCE PARTICIPATIVE EN AFRIQUE	15
III. SASAKAWA GLOBAL 2000: INITIATIVE DESTINÉE À APPUYER LE DÉVELOPPEMENT PAR LE JEU DES MÉCANISMES DU MARCHÉ DE LA CULTURE DU MIL ET DU SORGHO EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE – PHASE II	24
IV. FONDS D'ÉQUIPEMENT DES NATIONS UNIES (FENU): PROGRAMME VISANT LA CONSTRUCTION DE SECTEURS FINANCIERS ACCESSIBLES À TOUS EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE	33
V. CENTRE INTERNATIONAL SUR LA PHYSIOLOGIE ET L'ÉCOLOGIE DES INSECTES (ICIPE): PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT, PAR LA MÉTHODE DE LA CHAÎNE DE VALEUR, DES PRODUITS SÉRICICOLES ET APICOLES À L'INTENTION DES PAUVRES VIVANT DANS DES ÉCOSYSTÈMES FRAGILES	43

SIGLES ET ACRONYMES

AFMIN	Réseau africain de microfinance
AFRACA	Association africaine de crédit rural et agricole
APRACA	Association de crédit rural et agricole Asie-Pacifique
BIFSA	Programme "Construire des secteurs financiers accessibles à tous en Afrique"
CIDR	Centre international de développement et de recherche
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
GCAP	Groupe consultatif d'assistance aux pauvres
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
ICIPE	Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes
IFR	Institution financière rurale
IMF	Institution de microfinancement
MCSP	Projet de renforcement des capacités de gestion
PA	Division Afrique de l'Ouest et du Centre
PAMIGA	Groupe de microfinance participative pour l'Afrique
PAT	Prestataire d'assistance technique
UGP	Unité de gestion du programme
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement

RECOMMANDATION D'APPROBATION

Le Conseil d'administration est invité à approuver les recommandations relatives à des propositions de dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, ainsi que la date de prise d'effet du financement rétroactif en faveur du Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes, telles qu'elles apparaissent au paragraphe 9 ci-dessous.

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION CONCERNANT DES PROPOSITIONS DE DONNS AU TITRE DU
GUICHET MONDIAL/RÉGIONAL DESTINÉS À DES CENTRES INTERNATIONAUX NE
BÉNÉFICIAINT PAS DU SOUTIEN DU GCRAI**

J'ai l'honneur de présenter le rapport et recommandation ci-après concernant quatre propositions de dons, d'un montant de 4 290 000 USD, au profit de la recherche agricole et de la formation menées par des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI).

PREMIÈRE PARTIE – INTRODUCTION

1. Dans le présent rapport, il est recommandé que le FIDA apporte un appui aux programmes de recherche et de formation des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI ci-après (voir annexes):

- I. Association de crédit rural et agricole Asie-Pacifique (APRACA): Programme destiné à accélérer l'autonomisation financière des communautés rurales pauvres dans la région Asie et Pacifique grâce à des innovations en matière de finance rurale
- II. Groupe de microfinance participative pour l'Afrique (PAMIGA): Programme de promotion de la microfinance participative pour l'Afrique
- III. Sasakawa global 2000: Initiative destinée à appuyer le développement par le jeu des mécanismes du marché de la culture du mil et du sorgho en Afrique de l'Ouest et du Centre – Phase II
- IV. Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU): Programme visant la construction de secteurs financiers accessibles à tous en Afrique de l'Ouest et du Centre
- V. Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE): programme de développement, par la méthode de la chaîne de valeur, des produits séricicoles et apicoles à l'intention des pauvres vivant dans des écosystèmes fragiles.

2. Les objectifs et la teneur des présents programmes de recherche appliquée sont conformes à l'évolution des objectifs stratégiques du FIDA ainsi qu'aux principes et critères régissant son programme de dons.

3. Les principaux objectifs stratégiques orientant la politique du FIDA en matière de dons, approuvée par le Conseil d'administration en décembre 2003, sont les suivants:

- a) promouvoir des travaux de recherche utiles aux pauvres sur les approches novatrices et les options technologiques en vue de renforcer l'impact au niveau du terrain; et
- b) renforcer les capacités utiles aux pauvres des institutions partenaires, y compris les organisations à assise communautaire et les ONG.

4. Les objectifs stratégiques du soutien du FIDA au développement des technologies concernent: a) les groupes cibles du FIDA et leurs stratégies de subsistance, en particulier dans les zones agroécologiques reculées et marginalisées; b) les techniques qui s'appuient sur les savoirs traditionnels, qui sont attentives à la promotion de la femme et qui consolident et diversifient le potentiel de production des systèmes agricoles pauvres en ressources en améliorant la productivité, en éliminant les entraves à la production et en développant les débouchés; c) l'accès aux ressources productives (terre et eau, services financiers, main-d'œuvre et technologie, y compris les technologies locales) et la gestion productive et durable de ses ressources; d) un cadre politique qui incite les ruraux pauvres à accroître leur productivité, de manière à les rendre moins dépendants des transferts; e) un cadre institutionnel au sein duquel les institutions formelles et informelles, publiques et privées, locales et nationales, fournissent des services à ceux qui sont économiquement vulnérables, selon leurs atouts respectifs. C'est dans ce contexte que le FIDA entend mettre au point des approches fondées sur les produits de base pour les ruraux pauvres. En outre, l'objectif stratégique qui concerne la mise en place d'un réseau consolidé de collecte et de diffusion des savoirs, améliorera la capacité du Fonds à établir des liens stratégiques à long terme avec ses partenaires de développement et à multiplier l'effet de son programme de recherche et de formation agricoles.

5. Les dons proposés dans le présent document répondent aux objectifs stratégiques ci-dessus. Le programme destiné à accélérer l'autonomisation financière des communautés rurales pauvres dans la région Asie et Pacifique grâce à des innovations en matière de finance rurale tend à accroître l'autonomisation financière des ruraux pauvres par la conduite d'une concertation sur les politiques, de programmes pilotes novateurs et d'un partage des connaissances parmi les intervenants du secteur de la finance rurale; il correspond ainsi aux objectifs stratégiques c), d) et e).

6. De même, le programme de promotion de la microfinance participative en Afrique va dans le sens des objectifs stratégiques c), d) et e) en visant à renforcer la capacité institutionnelle, organisationnelle et technique des organismes membres à fournir des services financiers ruraux durables et rentables ainsi qu'une assistance technique.

7. L'initiative destinée à appuyer le développement, par le jeu des mécanismes du marché, de la culture du mil et du sorgho en Afrique de l'Ouest et du Centre tend à améliorer les perspectives de sécurité alimentaire dans les zones semi-arides de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, à stimuler la consommation des céréales traditionnelles et à faire progresser les revenus des divers acteurs des filières céréalières traditionnelles par un processus faisant jouer les mécanismes du marché afin de développer la production des céréales locales (mil et sorgho), qui constituent la base de l'agriculture dans cette région.

8. Enfin, le programme visant la construction de secteurs financiers accessibles à tous en Afrique de l'Ouest et du Centre cadre avec les objectifs stratégiques d), e) et f).

DEUXIÈME PARTIE – RECOMMANDATION

9. Je recommande que le Conseil d'administration approuve les propositions relatives aux dons et au financement rétroactif destiné à l'ICIPE en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds fera à l'Association de crédit rural et agricole Asie-Pacifique (APRACA) un don d'un montant de un million deux cent mille dollars des États-Unis (1 200 000 USD) au maximum pour financer en partie le programme de cinq ans destiné à accélérer l'autonomisation financière des communautés rurales pauvres dans la région Asie et Pacifique grâce à des innovations en matière de finance rurale. Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fera au Groupe de microfinance participative pour l'Afrique (PAMIGA) un don d'un montant de huit cent mille dollars des États-Unis (800 000 USD) au maximum pour financer en partie un programme de cinq ans visant la promotion de la microfinance participative en Afrique. Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fera à Sasakawa-Global 2000 un don d'un montant de un million trois cent mille dollars des États-Unis (1 300 000 USD) au maximum pour financer en partie l'initiative destinée à appuyer le développement, par le jeu des mécanismes du marché, de la culture du mil et du sorgho en Afrique de l'Ouest et du Centre – phase II. Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fera au Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) un don d'un montant de neuf cent quatre-vingt-dix mille dollars des États-Unis (990 000 USD) au maximum pour financer en partie le programme de trois ans visant la construction de secteurs financiers accessibles à tous en Afrique de l'Ouest et du Centre. Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds approuvera à l'intention du Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE) un financement, avec effet rétroactif à compter du 1^{er} juin 2005, d'un montant de deux cent mille dollars des États-Unis (200 000 USD) au maximum pour financer le Programme de développement, par la méthode de la chaîne de valeur, des produits séricicoles et apicoles à l'intention des pauvres vivant dans des écosystèmes fragiles. Ce financement sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées dans le Rapport et recommandation du Président soumis à la 86^{ème} session du Conseil d'administration, en décembre 2005.

Le Président
Lennart Båge

**ASSOCIATION DE CRÉDIT RURAL ET AGRICOLE ASIE-PACIFIQUE (APRACA):
PROGRAMME DESTINÉ À ACCÉLÉRER L'AUTONOMISATION FINANCIÈRE
DES COMMUNAUTÉS RURALES PAUVRES DANS LA RÉGION ASIE ET PACIFIQUE
GRÂCE À DES INNOVATIONS EN MATIÈRE DE FINANCE RURALE**

I. GÉNÉRALITÉS

1. Les deux tiers des projets en cours du FIDA comportent un élément "finance rurale", auquel un cinquième environ des ressources du Fonds sont consacrées. Les interventions de finance rurale font bénéficier des ménages pauvres et de très petites entreprises informelles de crédits de faible montant et d'autres services financiers. Elles constituent pour les pauvres un mécanisme permettant d'amortir les effets des variations de revenu sur la consommation, de trouver pour leur épargne des dépôts sûrs et peu coûteux, de profiter de possibilités d'investissement intéressantes et de parer aux risques. L'expérience démontre, dans le monde entier, que lorsque les femmes peuvent avoir accès à des services de microfinance, il en résulte des avantages particulièrement durables.

2. L'extension des services financiers aux ménages pauvres dans les pays en développement est freinée par de nombreux obstacles. Ceux-ci comprennent une application inefficace de la législation, l'absence de nantissement aisément accessible, une infrastructure de communication médiocre et un faible contrôle prudentiel des institutions d'épargne. Pour remédier à ces problèmes, les institutions microfinancières (IMF) ont mis au point un certain nombre de techniques novatrices.

3. En dépit de ces innovations, la couverture des services de microfinance et de finance rurale est restée limitée. Selon certaines estimations, bien que le marché potentiel des services de microfinance puisse être de l'ordre de 400 à 500 millions de personnes dans le monde, la population ayant pu effectivement bénéficier des services des IMF a représenté moins de un dixième de ce chiffre en 2002. L'un des grands enjeux devant lesquels on se trouve est donc d'élargir l'accès des ruraux pauvres – et en particulier des femmes, qui forment un groupe extrêmement désavantagé et défavorisé – aux services financiers, afin de répondre à leurs divers besoins (par exemple, épargne, crédit et assurance contre les imprévus) au moyen de produits souples dans leur utilisation et compétitifs par leur prix.

II. JUSTIFICATION ET PERTINENCE POUR LE FIDA

4. Il est désormais communément admis que l'existence d'un environnement institutionnel favorable est un préalable à la mise en place d'institutions financières solides et viables qui répondent aux besoins des ruraux pauvres. L'existence de cet environnement favorable suppose la stabilité macroéconomique, la libération des taux d'intérêt, l'autonomie des institutions financières et des organes de réglementation, le bon fonctionnement de la réglementation financière et le respect des procédures. Un certain nombre de pays asiatiques ont procédé à des réformes d'orientation qui vont dans le bon sens et dont d'autres pays de la région peuvent tirer des enseignements utiles. L'APRACA, avec le vaste réseau d'institutions financières et de banques centrales qui en font partie, peut être pour le FIDA un partenaire solide dans les délibérations avec de hauts responsables politiques et des banques centrales au sujet de questions d'orientation essentielles. L'APRACA est une association régionale qui s'attache à promouvoir la coopération et à faciliter l'échange d'informations et de compétences entre pays de la région dans le domaine de la finance rurale.

ANNEXE I

5. Il est également nécessaire de soutenir des programmes pilotes dans les pays asiatiques afin de promouvoir des réformes fondées sur une extension des services prenant en compte la pauvreté et sur des pratiques financières durables. De tels programmes peuvent comporter des mécanismes de ciblage en direction des ruraux pauvres ainsi que des analyses de la conception des produits et de la dotation en personnel. Les travaux de cette nature peuvent constituer une base solide sur laquelle il est possible de prendre appui, au vu en particulier des résultats remarquables obtenus par certains membres de l'APRACA. Dans le cadre du programme proposé, d'autres membres de l'APRACA pourraient mettre en route des réformes analogues, ce qui pourrait être facilité par la conduite avec leur gouvernement d'un dialogue actif sur les politiques à mener. Cela pourrait fortement contribuer à promouvoir l'accès des ruraux pauvres, en Asie, aux services de crédit, d'épargne, d'assurance et d'envoi de fonds des émigrés.

6. Le FIDA a promu en Asie un certain nombre d'approches novatrices de la finance rurale, y compris la constitution de groupes d'auto-assistance, leur intégration en associations et fédérations, et l'établissement de modèles de services bancaires corrélant les groupes d'auto-assistance, approches qui n'ont toutefois été mises en pratique que dans quelques pays de la région. Selon le programme proposé, le FIDA collaborera étroitement avec l'APRACA afin d'examiner, d'analyser et de reproduire de façon systématique les approches novatrices ayant fait leurs preuves.

7. L'exécution de ce programme contribuera fortement à l'établissement dans les pays asiatiques d'un environnement institutionnel propre à favoriser la mise en place de services financiers durables en zone rurale, ce qui ira dans le sens de la réduction de la pauvreté rurale. Cela concourra aussi pour une grande part à la reproduction d'innovations probantes en matière de finance rurale et à leur application à plus grande échelle dans une zone géographique plus large, en encourageant le partage d'expériences réussies entre pays asiatiques. Cela contribuera ainsi directement à la réalisation du premier objectif de la politique du FIDA en matière de financement sous forme de dons par la reproduction d'innovations probantes dans le domaine de la finance rurale/de la microfinance. Il en résultera en outre un renforcement de la capacité de l'APRACA, ce qui va dans le sens du second objectif stratégique de cette politique du FIDA.

III. PROGRAMME PROPOSÉ

8. Le programme vise à promouvoir l'autonomisation financière des ruraux pauvres de la région Asie et Pacifique par des consultations sur les politiques à mener, par des programmes pilotes novateurs et par un partage des connaissances entre intervenants du secteur de la finance rurale.

9. Les trois objectifs du programme sont les suivants:

- promouvoir un environnement institutionnel et un cadre réglementaire facilitateurs, favorables aux pauvres et bien adaptés au client en vue de l'établissement de systèmes financiers ruraux durables;
- encourager des approches novatrices de la finance rurale par l'adoption de réformes et l'amélioration de mécanismes de finance rurale qui permettent d'autonomiser les ruraux pauvres;
- tirer des enseignements de la masse d'innovations en matière de finance rurale qui ont été favorisées par des projets ayant bénéficié de l'appui du FIDA et par des initiatives de l'APRACA, afin de promouvoir le partage d'informations et de reproduire des approches efficaces dans la région.

Ces trois objectifs correspondent aux trois grandes composantes de ce programme, qui sont énumérées ci-après.

Composante 1: Consultations et forums participatifs sur les politiques

10. Les activités relevant de la composante 1 comprennent des travaux destinés à:

- évaluer la situation de l'environnement institutionnel et du cadre réglementaire dans les pays membres;
- favoriser des possibilités de consultation et de prise de décision participatives englobant toutes les parties prenantes aux services de finance rurale, y compris les ruraux pauvres;
- organiser et animer des lieux de consultation sur les politiques à l'échelon régional et à l'échelon national, en portant dans ce dernier cas une attention particulière aux pays où le cadre réglementaire est fragile ou inexistant;
- apporter un soutien technique aux autorités nationales compétentes pour définir et concevoir les politiques voulues de finance rurale et le cadre réglementaire approprié.

Composante 2: Programmes pilotes, visites d'information et documentation

11. Étant donné l'ampleur et la diversité de son réseau et de ses relations avec les donateurs, l'APRACA peut piloter avec efficacité des programmes de réforme institutionnelle s'adressant aux banques agricoles et de développement rural qui en sont membres. Ces partenariats favoriseront parmi les membres de l'Association l'application de réformes basées sur une extension des services prenant en compte la pauvreté et sur des pratiques financières durables.

12. Lorsque certains membres de l'APRACA lanceront de telles réformes – en s'appuyant sur les consultations relatives aux politiques qu'ils auront menées avec les gouvernements de leurs pays dans le cadre de la composante 1 –, leurs efforts auront des conséquences sensibles sur l'accès des ruraux pauvres aux services financiers en Asie. Ces programmes pilotes portant sur des modes novateurs de prestation de services financiers, y compris le crédit, l'épargne, l'assurance et les envois de fonds des émigrés, permettront d'explorer des méthodes plus efficaces de ciblage sur les ruraux pauvres, de conception de produits financiers et de renforcement des mécanismes de dotation en personnel et d'extension des services.

13. Les activités relevant de la composante 2 comprennent des travaux destinés à:

- conduire des réformes institutionnelles et de conception améliorée de la prestation de services financiers parmi les membres de l'APRACA, afin d'accentuer la démarche en direction des ruraux pauvres, en particulier des femmes, qui en étaient jusqu'ici exclues;
- conduire des interactions financières et institutionnelles entre les membres de l'APRACA et des institutions et systèmes financiers ruraux décentralisés (en l'espèce, groupes d'auto-assistance, ONG financières et coopératives financières), afin de réduire le plus possible le coût des transactions, d'amplifier au maximum l'extension des services et de renforcer les systèmes financiers ruraux à gestion communautaire;
- conduire des approches novatrices des systèmes de services financiers, parmi lesquels la micro-assurance et d'autres outils de gestion des risques, ainsi que les produits d'épargne, de crédit et d'envoi de fonds des émigrés, en faisant intervenir les membres de l'APRACA, en accordant une attention particulière aux différences liées à l'appartenance sexuelle et en

faisant participer les représentants des classes pauvres à la prise de décision;

- organiser des échanges et visites d'information tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des institutions membres de l'APRACA.

Composante 3: Formation, études régionales et partage de pratiques novatrices

14. Certaines des approches novatrices de la finance rurale encouragées par le FIDA et d'autres donateurs en Asie ne pourront pas passer systématiquement par l'APRACA en vue d'être analysées, adaptées et ensuite reproduites. Ces approches novatrices pourraient en outre servir de catalyseur afin que soit engagé le débat sur leurs incidences pour le choix des grandes orientations.

15. De la même façon, l'une des grandes tâches devant lesquelles se trouvent plusieurs pays d'Asie consiste à améliorer la liaison entre les organisations de base (groupes d'auto-assistance et modèles d'instruments de finance rurale à pilotage communautaire) et le secteur financier formel. Des approches ayant fait leurs preuves dans la région pourraient être activement et systématiquement mises en commun avec l'APRACA, en étant ensuite adaptées, reproduites et enfin transposées à plus grande échelle parmi ses membres.

16. La diffusion de ces approches novatrices et la conduite des initiatives de l'APRACA en matière de partage d'informations s'opéreront en collaboration étroite avec le FIDA. Des instruments de partage des connaissances qu'emploie actuellement ce dernier, comme les Fiches de conseils techniques, les Fiches d'apprentissage et les Bulletins de la Division Asie, serviront à diffuser de telles innovations.

17. Les activités relevant de la composante 3 comprennent des travaux destinés à:

- mener des études régionales axées sur les pratiques optimales et les éléments novateurs que présentent les projets soutenus par le FIDA et les institutions financières rurales (IFR) de l'APRACA, de même que ses projets, et regrouper les enseignements ainsi apportés par thèmes intéressant la région;
- recenser, en coopération étroite avec les partenaires locaux intéressés, les activités financières et commerciales communautaires qu'il est possible de reproduire afin de renforcer encore l'autonomisation financière des groupes;
- mettre au point des dossiers de formation et des dossiers multimédias axés sur l'intégration des capacités conceptuelles, techniques et mentales des responsables des institutions membres de l'APRACA, et améliorer le site Web de cette association, de même que ses liens avec le site du FIDA;
- conduire trois forums régionaux et deux forums nationaux pendant la durée du don (à raison d'un forum régional une année donnée et d'un forum national la suivante) afin de diffuser ces éléments d'information et encourager l'apprentissage mutuel, en prêtant une attention particulière à la relation entre technologies et services financiers.

IV. RÉSULTATS ET AVANTAGES ESCOMPTÉS

18. Le programme contribuera à l'édification d'institutions financières rurales durables et accessibles aux pauvres, ce qui constitue l'un des axes de la politique du FIDA en matière de finance rurale. Il favorisera également la mise en place d'un environnement institutionnel et réglementaire se prêtant au développement des institutions financières rurales.

19. Les composantes et activités du programme énumérées plus haut se traduiront par les résultats ci-après.
20. Composante 1: Résultats liés aux consultations sur les politiques
- Consultations et prise de décision faisant appel à la participation de tous les acteurs clés de la finance rurale
 - Environnement institutionnel et cadre réglementaire adaptés au client et favorisant la mise en place de systèmes financiers durables et particulièrement accessibles aux pauvres, en vertu des textes adoptés par les autorités nationales compétentes de la région.
21. Composante 2: Résultats liés aux programmes pilotes
- Conception et prestation améliorées, par les banques de l'agriculture et de développement rural, de services financiers bien adaptés et régis par la demande
 - Interactions renforcées à l'intérieur des catégories institutionnelles et entre celles-ci.
22. Composante 3: Résultats liés à la recherche et au partage des connaissances
- Études régionales axées sur les pratiques optimales et les innovations appliquées dans le cadre des IFR et des projets de l'APRACA soutenus par le FIDA;
 - Programmes de formation efficaces, ainsi que documentation multimédia efficace pour l'enseignement et l'information
 - Forums régionaux et nationaux ayant un rôle de catalyseur et favorisant l'échange d'informations et d'expériences ainsi que l'utilisation efficace de la technologie pour la construction de systèmes financiers accessibles à tous dans la région.
23. On trouvera en appendice une analyse de ces résultats réalisée selon la méthode du cadre logique.

V. DISPOSITIF D'EXÉCUTION

24. L'APRACA assurera l'exécution de ce programme. Un groupe de pilotage du programme – composé d'un représentant du FIDA, du président ou de la présidente en exercice de l'APRACA, du vice-président ou de la vice-présidente en exercice et d'un autre membre du comité exécutif, ainsi que du secrétaire général ou de la secrétaire générale en exercice – veillera à l'orientation globale du programme et sera également appelé à examiner et approuver le budget et le plan de travail annuels. Le président ou la présidente de l'APRACA sera à la tête de ce groupe de pilotage. Celui-ci tiendra au moins une réunion au cours du second semestre de chacune des années couvertes par le programme.
25. Agissant en étroite collaboration, le FIDA et l'APRACA convoqueront une réunion de planification avant la mise en œuvre du programme, afin de créer un mécanisme de gestion permettant de diriger le programme. Ce mécanisme prendra la forme d'une unité de gestion du programme (UGP), composée d'un administrateur régional ou d'une administratrice régionale du programme et d'un(e) spécialiste des communications qui s'attacheront à développer des outils multimédia. Le secrétaire général ou la secrétaire générale de l'APRACA remplira également les fonctions d'administrateur régional du programme, dont il ou elle coordonnera les activités.
26. Le programme soutiendra des projets déterminés financés par le FIDA ainsi que des IRF/projets de l'APRACA dans des pays membres du FIDA et de l'APRACA, la priorité étant accordée aux pays

ANNEXE I

les moins avancés. Les projets de prêt financés par le FIDA seront choisis en consultation avec les administrateurs ou administratrices de programme des pays intéressés et avec la participation des directeurs ou directrices de projet.

27. L'APRACA soumettra tous les six mois au FIDA des rapports sur l'état d'avancement du programme. En outre, le rapport annuel fera ressortir les résultats obtenus en regard des objectifs fixés et indiquera comment le budget a été utilisé. À la fin de la période couverte par le don, un rapport d'achèvement sera établi et soumis au FIDA selon le modèle et les directives prescrits par celui-ci. Ce rapport sera essentiellement consacré à l'évaluation des principaux résultats escomptés du programme. Le FIDA suivra à intervalles régulier le déroulement du programme, notamment par des missions de contrôle. À mi-programme, le FIDA procédera à un examen global de l'utilisation des ressources ayant fait l'objet du don, évaluera l'impact constaté à mi-parcours et émettra des recommandations, en proposant s'il y a lieu des modifications au programme.

VI. COÛTS ET FINANCEMENT INDICATIFS DU PROGRAMME

28. Le coût estimatif total de ce programme quinquennal est de 2,7 millions de USD, dont le FIDA prendrait à sa charge 1,2 million et l'APRACA 1,5 million de USD. Le tableau 1 permet de voir la synthèse du budget, les coûts et le financement indicatifs ainsi que la ventilation de la contribution proposée du FIDA. Le dispositif institutionnel prévu, les modalités de contrôle, de suivi et d'évaluation, les plans de travail et les budgets, les plans d'acquisition et les dispositions relatives à l'audit seront indiqués dans l'accord de don. Aucun décaissement n'aura lieu avant que toutes les conditions fixées par le FIDA ne soient remplies.

COÛTS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME

(en USD)

Composante	APRACA	FIDA	Total
Consultations et forums participatifs sur les politiques	655 000	325 000	980 000
Programmes pilotes, visites d'information et documentation	410 000	250 000	660 000
Formation, études régionales et partage de pratiques novatrices	195 000	295 000	490 000
Dépenses de fonctionnement, y compris suivi et examen	240 000	230 000	470 000
Frais généraux (9%)	-	100 000	100 000
Total	1 500 000	1 200 000	2 700 000

LOGICAL FRAMEWORK

Programme Goal	Measurable Indicators	Mode of Verification	Assumptions
To promote the financial empowerment of the rural poor in selected Asia-Pacific countries	<p>Increase the number/percentage of financially empowered rural communities, particularly the rural poor, in the Asia-Pacific region</p> <p>Increase the number/percentage of APRACA members' countries that have established or improved their capacities to create pro-poor, client-friendly rural financial policy environments and regulatory frameworks</p>	Programme reports, impact assessment, backstopping mission reports	Participating key financial players – APRACA member institutions, NGOs, policy-makers, partner finance institutions and ultimate beneficiary-clients – are seriously committed to undertake participatory dialogue and knowledge sharing to financially empower rural communities, particularly the poor
Programme Objectives	Measurable Indicators	Mode of Verification	Assumptions
(1) To foster an enabling, pro-poor and client-friendly policy environment and regulatory framework for sustainable rural financial systems	<p>Number of participatory dialogue forums organized at both the regional and national levels</p> <p>Number of stakeholder finance institutions engaged in providing access to financial and related non-financial services</p>	Programme reports, backstopping mission reports	Stakeholders represented at the national and regional levels are open to dialogue and receptive to regional and international support and cooperation
(2) To encourage innovative approaches to rural finance through the adoption of reforms and improvement of rural finance mechanisms that empower the rural poor	<p>A number of innovative approaches are identified for piloting.</p> <p>Piloted innovative approaches are internalized and become part of APRACA member institutions' regular programme</p>	Programme reports, backstopping mission reports	Participating countries are committed to pilot and adopt reforms and improvements
(3) Extract lessons from the wealth of rural finance innovations promoted by IFAD-supported projects and APRACA initiatives to promote information sharing and replicate successful approaches in the region	<p>Establishment of a knowledge network</p> <p>Number of forums and events conducted for sharing of experiences and lessons learned</p>	Programme reports, backstopping mission reports, institutional and participants' back-to-office reports	Participating national governments encourage collaboration and partnership with agencies outside the public sector in policy analysis, dialogue and advocacy
Proposed Outputs	Measurable Indicators	Mode of Verification	Assumptions
1. Participatory dialogues and decision-making involving all key rural finance actors	Number of dialogues held at national and regional levels; number of possible areas of regional and international support and cooperation identified	Programme reports, backstopping mission reports	National governments and other stakeholders demonstrate strong commitment to participate in dialogue forums

2. Client-friendly policy environment and a regulatory framework conducive to sustainable, pro-poor rural financial systems, as enacted by the appropriate national authorities in the region	Number of countries providing client-friendly rural finance policy environment and a regulatory framework Conducive rural finance policies reflected in national laws, rules and regulations, circulars and appropriate legal documents	Programme reports, backstopping mission reports, statements of non-APRACA stakeholders	National governments and other stakeholders demonstrate strong commitment to create conducive rural finance policy environment and regulatory framework
3. Improved design and delivery of relevant, demand-driven financial services by agriculture and rural development banks	Number of pilot sites established Number of exposure visits and exchanges within and outside APRACA member institutions and focusing on innovative approaches conducted	Programme reports, statements of non-APRACA stakeholders	APRACA member institutions committed to host and support the forums
4. Stronger linkages within and across institutional types	Number of APRACA member institutions, partner financial institutions and self-help promoting institutions/NGOs financially and institutionally linked	Programme reports and reports/statements of non-APRACA stakeholders	National governments and other stakeholders demonstrate strong support for joining the financial and institutional linkages
5. Regional studies focused on best practices and innovation in IFAD-supported and APRACA rural finance institutions (RFIs) and projects	Number of studies conducted Number of case studies presented	Programme reports, backstopping mission reports, reports of other development partners	Data collection unhampered APRACA member institutions and key knowledge agencies are committed to providing needed information.
6. Effective training curricula, as well as multimedia instructional and information materials	Number of training courses conducted, number of participants Number of multimedia informational and didactic materials Number of quality materials accessed through APRACA website IFAD-APRACA website link operational	Programme reports, backstopping mission reports, reports of users	APRACA member institutions and key knowledge agencies committed to testing, upgrading and utilizing training and multimedia materials
7. Catalytic regional and national forums that promote exchange of information and experiences and promote the effective use of technology in building inclusive financial systems in the region	Number of regional and national forums conducted	Programme reports, backstopping mission reports, reports of participants and key partners	APRACA member institutions committed to host and support the forums

Key Programme Activities		Mode of Verification	Assumptions
<ul style="list-style-type: none"> • Evaluate the status of the policy environment and regulatory framework in members' countries • Facilitate opportunities for participatory dialogue and decision-making that include all stakeholders in rural finance, including the rural poor • Organize and conduct policy dialogue forums at the regional level and at the national level in selected countries, with particular attention to countries with no or a weak regulatory framework • Provide technical support to appropriate national authorities to define and design rural finance policies and the appropriate regulatory framework • Pilot institutional reforms and improved design in financial service delivery among APRACA members • Pilot financial and institutional linkages between APRACA members and decentralized rural financial systems and institutions (i.e. self-help groups, financial NGOs and financial cooperatives) in order to minimize transaction costs, maximize outreach and strengthen community-managed rural financial systems • Pilot innovative approaches to financial service mechanisms, including micro-insurance and other risk management strategies, and savings, credit and remittance products through APRACA members 		Programme reports, backstopping mission reports	Financial resources used efficiently and accountably, and agreed annual workplans are properly followed

<ul style="list-style-type: none">• Organize exposure visits and exchanges within and outside APRACA members• Conduct regional studies focused on best practices and innovative features of IFAD-supported projects and APRACA RFI and projects, and synthesize these lessons learned in themes relevant to the region• Identify, in close cooperation with relevant grass-roots partners, community-level finance and marketing activities that can be replicated to further strengthen the financial empowerment of groups• Design training course and multimedia materials and improve the APRACA website and its links to the IFAD website• Conduct three regional forums and two national forums over the course of the grant (i.e. a regional forum one year and a national forum the next) to disseminate these findings and promote cross-learning, with particular attention to the relationship between technology and financial services			
---	--	--	--

**GROUPE DE MICROFINANCE PARTICIPATIVE POUR L'AFRIQUE (PAMIGA):
PROGRAMME DE PROMOTION DE LA MICROFINANCE PARTICIPATIVE POUR L'AFRIQUE**

I. GÉNÉRALITÉS

1. La prestation de services financiers durables – tels que comptes d'épargne, prêts, produits d'assurance et virements de fonds – présente un certain nombre de problèmes difficiles en zone rurale. Ces problèmes tiennent notamment à la longueur des distances, à la médiocrité des infrastructures, au coût élevé des transactions, à la forte saisonnalité des revenus et à la difficulté d'engager et de conserver du personnel ayant les qualifications professionnelles voulues. Pour les praticiens, le problème est de trois ordres:

- i) La vision d'avenir. Il doit exister une volonté d'offrir des services financiers aux ruraux pauvres qui n'y ont pas accès.
- ii) La méthodologie. Il est nécessaire de trouver et d'expérimenter des méthodes novatrices d'approfondir la couverture de la microfinance en milieu rural, spécialement en Afrique subsaharienne.
- iii) L'organisation. Il est nécessaire de gérer des cadres organisationnels novateurs pour rendre les prestataires de services financiers plus efficaces en zone rurale.

2. L'innovation est d'une importance cruciale pour la viabilité des institutions financières rurales (IFR). La participation des clients peut contribuer à cette durabilité des IFR: i) en aidant à faire en sorte que les produits et services soient pertinents; ii) en donnant un sentiment d'appropriation du système, à l'égard duquel le client se sent plus responsable, loyal et confiant; iii) en concourant à la réduction des frais généraux par le recours au bénévolat et par l'information sur le marché local; iv) en assurant une assise financière avec la constitution de fonds propres en actions et en épargne; v) en mobilisant le soutien autour des objectifs des IFR.

3. Les approches participatives de la microfinance ont fait la preuve de leur efficacité pour la mise en place de services financiers durables dans des zones rurales écartées. Dans ce contexte, la participation désigne l'implication du client dans les opérations des IFR à différents niveaux d'intensité et de complexité, selon le type de modèle considéré. Les clients peuvent participer à la conception des produits et services, à certains aspects opérationnels de la prestation de services, au processus de décision des IFR et aux activités touchant à leur régime de propriété et à leur gouvernance. S'il n'existe pas au départ de tradition forte de solidarité et de soutien mutuel, il est néanmoins possible de susciter la capacité et le désir de "participer". Si l'effort en ce sens est bien soutenu, il peut en résulter de sensibles réductions de coût et, chez le client, un fort sentiment d'appropriation de l'institution de microfinance (IMF). La participation peut ainsi contribuer à une meilleure adaptation des services financiers aux besoins des pauvres ainsi qu'à l'implication des femmes dans le processus de décision, tout en améliorant l'impact social des opérations des IMF.

4. Comme le souligne le document intitulé "Outils de décision en matière de financement rural", les interventions du FIDA à cet égard devraient tendre à promouvoir la participation des clients. Le type et l'étendue de cette participation devraient toujours être adaptés à chaque situation spécifique, à la capacité et à la volonté des acteurs locaux et au cadre institutionnel dans lequel se situent les partenaires du financement rural (mutuelles de crédit, ONG financières ou institutions financières non bancaires). Il faut envisager la participation dans le contexte plus large de la bonne gouvernance pour faire en sorte que la gestion et les opérations des institutions financières soient soumises à une surveillance appropriée et pour limiter les aspects négatifs de la participation.

II. JUSTIFICATION ET PERTINENCE POUR LE FIDA

5. Les objectifs de ce programme cadrent avec ceux du document concernant la Politique du FIDA en matière de financement rural, à savoir:

- i) construire des IFR durables et accessibles aux ruraux pauvres;
- ii) encourager l'implication des parties prenantes, y compris les pauvres, dans le développement du financement rural.

Ce programme contribue en outre directement à la réalisation du premier objectif du cadre stratégique du FIDA – qui vise expressément à renforcer la capacité des ruraux pauvres et de leurs organisations – en soutenant les organismes microfinanciers qui mettent en pratique des approches participatives novatrices. On a pu constater qu'il est possible, en procédant ainsi, de réduire les frais d'administration et d'accroître la durabilité.

6. Ce programme donne au FIDA l'occasion d'apporter son appui à une intervention autonome et souple et de tester des solutions novatrices pour accroître la durabilité des IFR. Les modèles participatifs de microfinance ont démontré qu'il est possible, grâce à des approches novatrices, de fournir de manière rentable des services financiers de base aux pauvres vivant dans des zones rurales écartées.

7. Ce programme permettra également au FIDA:

- i) de maximiser l'impact de la finance rurale et de contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement par des approches participatives novatrices de la finance rurale;
- ii) de mettre à profit les synergies payantes qui existent entre le FIDA, le Centre international de développement et de recherche (CIDR) et d'autres partenaires clés actifs dans la région, comme l'Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA), le Réseau africain de microfinance (AFMIN) et MicroSave;
- iii) de faciliter les stratégies de sortie pour les institutions de finance rural financées par le FIDA, qui pourraient devenir membres du PAMIGA lorsque des projets du Fonds touchent à leur fin. Cette possibilité peut avoir un impact majeur sur la durabilité et le développement de certaines des IFR financées par le FIDA (par exemple, les associations de services financiers) en leur permettant de continuer à avoir accès à une assistance technique et à des apports de quasi-capital de la part du PAMIGA, pour autant qu'elles satisfassent aux conditions d'adhésion à ce groupe. Il s'agit là, incontestablement, de l'un des éléments les plus novateurs de cette proposition.

III. PROGRAMME PROPOSÉ

8. Le FIDA, en partenariat avec le CIDR, la Direction du développement et de la coopération suisse et d'autres organismes, entend apporter un soutien au PAMIGA, bénéficiaire désigné de cette proposition. L'objectif global du PAMIGA est d'améliorer l'accès des ruraux pauvres à des services financiers durables. Pour atteindre cet objectif, le PAMIGA aidera des IMF déjà établies à approfondir leur champ d'action en zone rurale et à renforcer leurs approches participatives. Le PAMIGA fournira à ses membres une assistance technique adaptée et participera aux consultations en cours sur les politiques avec les gouvernements de la région, les organismes de contrôle et les parties prenantes clés du secteur industriel, afin de promouvoir l'adoption de méthodes participatives novatrices de microfinancement en Afrique subsaharienne.

ANNEXE II

9. Le PAMIGA s'adressera aux institutions financières soumises à réglementation en Afrique, y compris les banques, les sociétés financières, les caisses de crédit mutuel, les associations d'épargne et de crédit au capital souscrit par leurs membres, ainsi que les ONG financières qui peuvent faire état d'un bon bilan financier et social et/ou qui entendent améliorer encore ce bilan et approfondir leur champ d'action en zone rurale.

10. Le programme sera réalisé sur cinq ans, durée qui se justifie par l'engagement à long terme qu'exige le soutien à des IMF novatrices susceptibles d'approfondir leur champ d'action et d'élargir encore la fourniture de services financiers en zone rurale en faisant appel à des approches participatives. Avec une période d'exécution de cinq ans, le FIDA peut se ménager de bonnes bases en vue d'un partage et d'une acquisition de connaissances entre ses propres divisions, les partenaires extérieurs et les organismes de microfinance/de finance rurale qu'il soutient sur le terrain. Cette période de cinq ans donne aussi la possibilité à plusieurs réseaux d'IFR financés par le FIDA (par exemple, associations de services financiers et IMF rurales) de trouver une stratégie de sortie en leur permettant de devenir membres du PAMIGA lorsque les projets du Fonds arrivent à leur terme.

11. Le programme proposé a pour but de réduire la pauvreté en zone rurale grâce à une approche novatrice consistant à renforcer le rôle décisionnel des pauvres et à contribuer à leur donner des moyens d'action en tant qu'utilisateurs et utilisateurs-propriétaires d'institutions financières locales. Ses objectifs spécifiques sont les suivants:

- a) renforcer la capacité institutionnelle, organisationnelle et technique des organismes membres du PAMIGA à fournir des services financiers ruraux durables dans des conditions rentables;
- b) soutenir la croissance d'un certain nombre d'IMF participatives prometteuses qui s'attachent à approfondir leur champ d'action et à élargir encore la fourniture de services financiers ruraux;
- c) doter les fournisseurs locaux d'assistance technique de la capacité nécessaire et les aider à assimiler les innovations en matière de microfinance participative.

12. Si l'initiative d'ensemble du PAMIGA comporte à la fois un volet assistance technique et un volet assistance financière (quasi-capital), le don proposé est, lui, exclusivement destiné à soutenir financièrement le premier volet (assistance technique). Les activités clés qui sont programmées au titre de l'assistance technique sont énumérées plus bas.

13. Les activités clés qui sont programmées afin d'atteindre l'objectif a) sont les suivantes:

- i) faire établir le plan de travail annuel par l'unité technique;
- ii) rédiger une charte de la microfinance participative afin d'en définir clairement les principes et les valeurs;
- iii) recenser les IMF existantes qui appliquent des approches participatives dans leurs opérations; et
- iv) organiser des échanges de connaissances et d'expériences entre les membres du groupe.

14. En ce qui concerne l'objectif b), les IMF résolues à mettre en pratique la microfinance participative se verront soutenir dans le cadre du programme proposé grâce aux activités suivantes:

- i) établir des plans stratégiques d'entreprise permettant de parvenir à la durabilité financière à l'issue d'une période déterminée;

ANNEXE II

- ii) améliorer l'efficacité opérationnelle et organisationnelle (par exemple, procédures d'examen critique, modes de décision et répartition des responsabilités). À cet égard, les IMF seront aidées à rationaliser leur structure interne, à réaménager leur schéma opérationnel, à remodeler leur réseau d'agences, à améliorer leur règlement interne, etc.;
 - iii) améliorer la surveillance et la gestion des risques, y compris ceux liés aux taux d'intérêt et au crédit, à la trésorerie et aux opérations;
 - iv) améliorer les systèmes de gestion informatisée (SGI), car il est indispensable qu'une IMF obtienne en temps voulu des informations de grande qualité pour pouvoir opérer de façon efficace et rentable;
 - v) affiner la gestion des ressources humaines. Les institutions bénéficiaires seront aidées à élaborer et appliquer des politiques de gestion des ressources humaines propres à améliorer les performances et la motivation du personnel. Le couplage d'initiatives entre membres du groupe favorisera également les échanges et l'apprentissage mutuel;
 - vi) promouvoir l'innovation, le développement de produits et la surveillance des marchés. Les produits financiers doivent évoluer constamment, en s'adaptant avec le temps aux besoins des clients et à la conjoncture socioéconomique locale.
15. L'objectif c) sera atteint grâce aux activités suivantes:
- i) recenser les prestataires d'assistance technique locaux susceptibles d'être retenus;
 - ii) faire participer les prestataires d'assistance technique locaux à des activités de renforcement des capacités afin de les mettre mieux à même d'apporter aux IMF une assistance technique adaptée en ce qui concerne les méthodes de microfinance participative;
 - iii) faire connaître aux prestataires d'assistance technique locaux des idées et pratiques novatrices touchant les approches participatives de la microfinance.
16. Le volet assistance financière du programme du PAMIGA, auquel subviendront d'autres donateurs, vise à:
- constituer un fonds permettant d'accorder des prêts à moyen terme aux IMF, soit pour financer des investissements destinés à soutenir leur croissance, soit pour subvenir au développement de nouveaux produits, dont des produits de crédit à moyen terme (par exemple, prêts au logement et prêts pour petits investissements);
 - établir des partenariats avec des banques commerciales et des investisseurs souhaitant accorder des prêts et des garanties à des IMF durables.

IV. RÉSULTATS ET AVANTAGES ESCOMPTÉS

17. Le programme considéré devrait améliorer l'accès des ruraux pauvres à des services financiers durables grâce à la mise en place complète du PAMIGA, organisation conçue pour aider les IMF déjà établies à approfondir leur champ d'action en zone rurale et à accroître l'efficacité et la qualité de leurs services par la mise en pratique d'approches participatives. La formule du PAMIGA ouvre une nouvelle voie de collaboration Nord-Sud et va dans le sens de l'autonomie de décision des IMF. Sur la base d'un plan d'entreprise détaillé, les IMF définiront leurs besoins d'assistance technique et seront responsables devant le PAMIGA de leurs décisions stratégiques et de gestion.

ANNEXE II

18. Le don proposé aidera à créer des stratégies de sortie efficaces pour les interventions de finance rurale que le FIDA opère dans la région. Les IFR soutenues par le FIDA peuvent devenir membres du PAMIGA et obtenir un accès à plus long terme à l'assistance technique et à l'apport de capitaux, ce qui aura une incidence déterminante sur la viabilité des réseaux ayant besoin d'un soutien de longue durée (par exemple, les associations de services financiers). Cela aidera à élargir les interventions que des fonds d'investissement microfinanciers réalisent à des fins sociales auprès de ces institutions. Les résultats escomptés sont indiqués ci-après.

19. Les résultats escomptés sont les suivants:

Résultats au regard de l'objectif a): soutenir la mise en place intégrale du PAMIGA

- i) Le PAMIGA est intégralement mis en place et fonctionne effectivement;
- ii) Il y a coordination et collaboration entre les différents acteurs du secteur de la microfinance en vue de promouvoir l'établissement de services financiers novateurs et durables en zone rurale.

Résultats au regard de l'objectif b): soutenir les IMF via le PAMIGA

- i) Au moins 30 IMF ayant une capacité accrue de prestation de services de microfinance aux clients pauvres des zones rurales;
- ii) Les IMF promeuvent des approches participatives les rendant de moins en moins tributaires du soutien des donateurs.

Résultats au regard de l'objectif c): renforce la capacité locale des prestataires d'assistance technique

- i) Renforcement de la capacité locale d'apporter une assistance technique de façon durable, ce qui est propre à assurer la fourniture de services financiers participatifs durables;
- ii) Net accroissement de la notoriété nationale, régionale et mondiale de la microfinance participative rurale.

V. DISPOSITIF D'EXÉCUTION

20. Le PAMIGA, organisme à but non lucratif enregistré en France, exécutera le programme pour lequel ce don doit être accordé et sera responsable de sa gestion administrative, financière et technique. Le plan de travail et le budget annuels seront établis et exécutés par l'unité technique du PAMIGA, et ils seront soumis chaque année à l'approbation du conseil d'administration de ce groupe. Les membres du conseil d'administration, choisis en fonction de leur expérience et de leur attachement à la cause de la microfinance participative, assureront l'orientation et la supervision d'ensemble de l'unité technique et tiendront au moins une réunion effective par an.

21. **Unité technique.** L'unité technique appliquera le plan de travail du PAMIGA. Implantée à Paris de manière à réduire les frais généraux, cette unité établira des partenariats stratégiques avec des organismes et des fournisseurs de services techniques locaux. Il s'agit d'une structure légère, composée d'un directeur (ou d'une directrice) et de quelques spécialistes de la microfinance participative.

ANNEXE II

22. **Comité des investissements.** Un comité des investissements évaluera et approuvera les propositions d'investissement de l'unité technique. Indépendant de cette dernière, ce comité sera composé de représentants du conseil d'administration, du FIDA et d'autres organismes donateurs, et il garantira la transparence dans l'affectation des fonds et la gestion. En participant à ses travaux, le FIDA sera en mesure d'influer sur l'orientation de cet organe clé et de faire directement profiter des enseignements obtenus ses propres projets de finance rurale, dans la région et au-delà.

23. **Assemblée générale.** L'assemblée générale, composée des IMF/IFR fondatrices et membres du groupe, facilitera la comparaison avec le modèle de référence retenu, ainsi que le partage des connaissances et l'échange d'expériences; elle déterminera les secteurs de l'assistance technique à améliorer et organisera la promotion de la microfinance participative dans les pays membres. L'assemblée générale prendra des décisions d'ordre réglementaire, y compris l'approbation des états financiers du PAMIGA ayant fait l'objet d'un audit.

24. **Suivi, évaluation et présentation de rapports.** Sur la base du plan de travail et du budget annuels, le FIDA suivra périodiquement le déroulement du programme en procédant à des missions de contrôle et en participant régulièrement aux travaux du comité des investissements. De plus, afin de tirer un parti maximum des connaissances obtenues par ce biais, le FIDA organisera régulièrement dans son cadre propre des ateliers destinés à faire partager les innovations et leçons apportées par le programme. La participation du FIDA à ces activités ne sera pas financée sur les ressources provenant du don. Le PAMIGA soumettra des rapports d'activité au FIDA tous les six mois. En outre, le rapport annuel fera ressortir les résultats obtenus au regard des objectifs fixés et indiquera comment le budget a été utilisé.

25. **Comptes rendus techniques et financiers.** La stratégie proposée prévoit une période d'exécution de cinq ans. Le PAMIGA sera responsable de la gestion administrative, financière et technique du programme et sera appelé à en rendre compte. Le budget et le plan de travail annuels seront préparés par son unité technique et approuvés en début d'année par le conseil d'administration. Les états financiers seront approuvés chaque année, après audit, par l'assemblée générale. Le PAMIGA suivra d'une manière générale le règlement financier, les grandes orientations et les procédures du CIDR. En outre, comme il s'agit d'une nouvelle structure, il confiera au CIDR la tenue de sa comptabilité ainsi que la préparation de ses états financiers. Un mémorandum d'accord entre le PAMIGA et le CIDR sera finalisé à cet effet, et le FIDA en recevra un exemplaire signé avant d'effectuer le premier décaissement au titre de son don.

VI. COÛTS INDICATIFS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME

Contribution du FIDA

26. Le don de 800 000 USD qu'accordera le FIDA servira exclusivement à financer la réalisation du volet assistance technique du programme du PAMIGA. En outre, le FIDA s'emploie actuellement à mobiliser un supplément de 400 000 USD sur les fonds supplémentaires italiens, ce qui porterait sa contribution totale à cette initiative à 1,2 million de USD.

Autres contributions au PAMIGA

27. **Direction suisse du développement et de la coopération (DDC).** La contribution de la DDC au PAMIGA représente 1,6 million de USD et est principalement destinée à financer le volet assistance technique.

28. **CIDR.** Le centre prend une part active à la gouvernance et la gestion du PAMIGA, dont il a contribué à la création en finançant l'étude de faisabilité préalable et le plan d'entreprise. Il a également financé des activités de promotion connexes menées aussi bien dans le Nord que dans le

ANNEXE II

Sud. La valeur totale de cette contribution en nature du CIDR est de l'ordre de 120 000 USD. En outre, le CIDR met à la disposition du PAMIGA sa vaste base de données sur les IMF/IFR en Afrique en même temps que les connaissances que lui ont apportées plus de 20 années d'expérience sur le terrain. Il s'agit d'une très importante contribution en nature, qui est néanmoins difficile à quantifier.

29. **Autres donateurs.** La contribution apportée par d'autres donateurs se monte à 3,2 millions de USD. Jusqu'ici la Fondation Argidius a déjà approuvé l'octroi de 120 000 USD pour 2006 et s'est engagée à soutenir le programme jusqu'à son terme. Par ailleurs, le PAMIGA négocie actuellement avec deux investisseurs sociaux européens une contribution de l'ordre de 1,2 million de USD destinée au volet assistance technique de son initiative (apport de quasi-capital). Les négociations engagées avec d'autres donateurs intéressés (Commission européenne et Agence française de développement) se poursuivent.

30. **IMF participantes.** Les IMF membres versent une cotisation annuelle calculée en fonction de l'étendue de leur champ d'action. Elles subviennent au coût des services techniques "sur mesure" selon un barème progressif: 25% pour le premier service et 5% de plus pour chacun des services suivants. Leur contribution est évaluée à 480 740 USD pour la période de cinq ans.

31. Le dispositif institutionnel prévu, les modalités de contrôle, de suivi et d'évaluation, les plans de travail, et budgets, les plans de passation des marchés et les dispositions relatives à l'audit seront détaillés dans l'accord de don. Aucun décaissement n'aura lieu avant que toutes les conditions stipulées par le FIDA n'aient été remplies.

COÛTS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME

(en USD)

Catégorie de dépenses	CIDR (en nature)	FIDA Don	FIDA (fonds supplémentaires italiens)	CDS	IMF	Autres	Total
Personnel	-	476 636	51 882	715 907	240 370	806	1 485 600
Fournitures, équipement et réunions	-	35 170	55 705	214 905	240 370	-	546 150
Renforcement des capacités, ateliers et dépenses de fonctionnement	120 000	288 194	145 848	531 622	-	-	965 664
Assistance financière aux IMF	-	-	-	-	-	3 206 107	3 206 107
Équipement pour IMF	-	-	146 565	174 046	-	-	320 611
Total	120 000	800 000	400 000	1 636 479	480 740	3 206 913	6 524 132

LOGICAL FRAMEWORK

	Indicators	Means of Verification	Assumptions
Goal			
Strengthen the decision-making role of the poor and contribute to their empowerment as users and user-owners of local financial institutions.	Increased number of MF/RF institutions using participatory approaches and methodologies	Number of organization joining PAMIGA	Continued focus in promoting participatory approaches in IFAD's Strategic Framework
Objective (a)			
Support the full establishment of the PAMIGA network	PAMIGA fully established and operational	Legal registration, minutes of the Board meetings	Commitment of MFIs/RFIs to participate in PAMIGA
Objective (a) Outputs			
A Participatory Microfinance Group for Africa (PAMIGA) fully established and functioning	PAMIGA Board of Directors and Technical Unit established and functioning	Annual workplan Board meetings minutes Ongoing project monitoring Regular project reporting	Commitment of MFIs/RFIs to further develop participatory approaches in microfinance
Coordination and collaboration between the different actors in the microfinance sector to promote innovative and sustainable financial services in rural areas enhanced	Composition of the PAMIGA Board Involvement of other donors Nature of the organizations involved in PAMIGA	Board meetings minutes Projects/programmes reports; MIX Market (www.mixmarket.org)	-
Objective (b)			
Support the growth of a number of promising participatory microfinance institutions that are willing to deepen their outreach and further extend the provision of financial services in rural areas	At least 30 MFIs/RFIs involved in the activities promoted by the PAMIGA	Number of organization signing the "Participatory Microfinance Charter" Training report and participants list	Continued commitment of MFI/RFI to further develop participatory approaches in microfinance
Objective (b) Outputs			
Capacity of MFIs/RFIs to provide participatory microfinance services to poor clients in rural areas enhanced	Increased understanding of the real meaning of participatory microfinance Number and quality of new products developed to reach poor clients	Project baseline data PAMIGA members financial reports Regular project reporting Ongoing project monitoring	Continued commitment of MFI/RFI to further develop participatory approaches in microfinance

	Indicators	Means of Verification	Assumptions
	Improved quality in the portfolio of member MFI/RFIs		
Support microfinance institutions that promote participatory approaches to gain substantial independence from donors assistance	Number of MFIs/RFIs receiving tailored technical assistance from the PAMIGA technical Unit	Regular project reporting Ongoing project monitoring	Continued commitment of MFIs/RFIs to further develop participatory approaches in
Objective (c)			
Build local capacity of TA providers and expose them to cutting-edge ideas and innovations in the field of participatory approaches in microfinance	Proliferation of technical assistance providers (TSPs) supporting participatory approaches in microfinance Number and quality of locally recruited TSPs	Increase from the project baseline data Regular project reporting Ongoing project monitoring	Availability of qualified local TSPs Availability of Project baseline data
Objective (c) Outputs			
Identification of potential local Technical Assistance Providers;	Market research	Regular project reporting Ongoing project monitoring	Availability of qualified local TSPs
Involve local TSPs in capacity building activities to strengthen their capabilities to provide MFIs with tailored technical assistance on participatory microfinance methodologies; and	Number of partnerships developed between PAMIGA and local TSPs	Contract signed between PAMIGA and local TSPs Regular project reporting Ongoing project monitoring	Availability of qualified local TSPs
Expose local TSPs to cutting-edge ideas and innovations in the field of participatory approaches in microfinance.	Number of ToT offered to local TSP	Training reports and participants list from ToTs Regular project reporting Ongoing project monitoring	Availability of qualified local TSPs

**SASAKAWA GLOBAL 2000: INITIATIVE DESTINÉE À APPUYER LE DÉVELOPPEMENT
PAR LE JEU DES MÉCANISMES DU MARCHÉ DE LA CULTURE DU MIL ET DU SORGHO
EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE – PHASE II**

I. GÉNÉRALITÉS

1. Le mil et le sorgho constituent les aliments de base traditionnels des populations sahéliennes et le fondement de leurs systèmes de culture, assurant un approvisionnement moyen de 110 à 160 kg par habitant et par an dans les années 1960. Mais au cours des décennies qui ont suivi, l'urbanisation croissante a provoqué de grands changements dans les habitudes de consommation. Le riz et la farine de blé importés en sont venus à occuper une part de plus en plus importante dans la consommation, à cause d'un prix modique les rendant aisément accessibles aux opérateurs du marché et aux consommateurs, ainsi que de leur facilité de préparation. En outre, la majeure partie des investissements et des décisions de politique alimentaire ont été axés sur la production de riz irrigué. Néanmoins, les importations n'ont cessé d'augmenter.

2. Dans le même temps, très peu de choses ont été faites pour soutenir la production de mil et de sorgho: les rendements stagnent ou fléchissent dans la plupart des pays (sauf au Burkina Faso) et les hausses de production ne permettent pas de répondre aux besoins d'une population de plus en plus nombreuse. Les populations urbaines, par exemple, n'ont pas délaissé les céréales locales et continuent à consommer des plats traditionnels, mais la demande dépasse l'offre de produits de mil et de sorgho disponibles.

3. Il n'est pas possible de trouver de la farine de bonne qualité qui puisse être conservée et utilisée pour préparer les repas traditionnels, toujours composés de plats à base de céréales. Pour obtenir de la farine ayant la finesse et la pureté qu'exige la préparation d'un "tô" traditionnel, les femmes sont encore obligées de piler les céréales à la main, ce qui prend trop de temps à une ménagère qui travaille. Afin de réduire les importations de blé, plusieurs tentatives ont été faites pour incorporer de la farine de mil à la farine de blé en vue de la confection de pain et de pâtisseries; mais il n'a pas été possible d'aller très loin dans cette voie à cause de la difficulté de disposer d'un approvisionnement sûr en farine de bonne qualité.

4. Pour les ruraux pauvres, le mil et le sorgho ont gardé une importance déterminante pour la préparation des repas quotidiens et pour la sécurité alimentaire. Mais le rôle de ces céréales va bien au-delà de la consommation familiale. Il s'agit donc de transformer des produits de subsistance en produits "de rapport" en ouvrant des débouchés aux cultures vivrières traditionnelles.

5. Dans un contexte marqué à la fois par la distorsion des échanges agricoles internationaux et par la croissance rapide de la population urbaine, les autorités gouvernementales et les organisations d'agriculteurs des pays africains sont préoccupées par les obstacles limitant l'accès à leurs propres marchés intérieurs et régionaux. Elles mesurent bien également que la sécurité alimentaire de leurs pays est en danger si l'Afrique rurale n'est plus en mesure de nourrir les villes. Dans la région semi-aride de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, le développement des filières céréalières locales est donc considéré comme un moteur primordial du renforcement de la cohésion sociale entre citadins et ruraux.

II. JUSTIFICATION ET PERTINENCE POUR LE FIDA

Élaborer des produits adaptés

6. Une part croissante de la population de la région vit en zone urbaine et se trouve ainsi soumise aux sujétions propres au mode de vie citadin. Si elles veulent préparer des mets à base de céréales destinés à être consommés en famille ou, comme cela est de plus en plus fréquent, hors du foyer, les femmes se heurtent à un manque de produits de mil et de sorgho de bonne qualité et bien adaptés au mode de vie urbain, par exemple:

- de la farine de mil et de sorgho pure qu'il devrait être possible de conserver et d'utiliser pour la préparation de repas traditionnels ou bien pour la boulangerie et la pâtisserie en la mélangeant à de la farine de blé;
- des produits prêts à l'emploi pouvant faire concurrence à des denrées importées équivalentes, par exemple, couscous précuit de mil et de sorgho, farine instantanée pour "tô", pasta, produits de type couscous pour la préparation de bouillies légères, farine pour nourrisson, bière, etc.;
- un conditionnement attrayant et pratique convenant au stockage.

Stimuler la production en répondant à la demande des marchés urbains

7. La productivité des céréales locales est allée en s'accroissant lentement au cours des décennies écoulées, car, bien que des solutions techniques existent, elles n'ont pas été adoptées à grande échelle. Cela tient à plusieurs facteurs: i) détérioration des services nécessaires à l'agriculture (fourniture d'intrants, crédit et services de vulgarisation); ii) débouchés limités et marchés instables; iii) coût élevé des transports et des transactions; iv) concurrence de produits d'importation bon marché (riz et farine de blé) sur les marchés urbains et (de plus en plus souvent) ruraux.

8. Afin de répondre à la demande des consommateurs urbains, la première phase de l'initiative a mis l'accent sur la nécessité d'élaborer des produits de bonne qualité. Des interventions semblaient nécessaires à deux niveaux: i) diffuser les pratiques existantes mais peu employées jusque là; ii) accentuer l'effort de recherche pour élaborer de la farine de bonne qualité, des produits prêts à l'emploi et des conditionnements appropriés.

Première phase du programme

9. La première phase de l' "Initiative pour appuyer le développement par le jeu des mécanismes du marché de la culture du mil et du sorgho en Afrique occidentale et centrale" (janvier 2001 à avril 2005), a été financée par le FIDA, le ministère français des Affaires étrangères et Sasakawa Global 2000. Le but recherché était de stimuler la production et la commercialisation du mil et du sorgho par des interventions faisant jouer les mécanismes du marché et axées surtout sur la transformation et la commercialisation. Il s'agissait de susciter une forte mobilisation de toutes les parties prenantes, depuis l'identification des obstacles jusqu'à l'exécution des activités.

10. L'examen de cette première phase a confirmé la pertinence de l'approche de mise en jeu des mécanismes du marché choisie pour le programme, le caractère extrêmement novateur de plusieurs de ses éléments constitutifs, ainsi que son rôle de catalyseur. Le programme a contribué à renforcer les relations entre les opérateurs privés et les institutions publiques. Son exécution a eu un caractère totalement participatif, avec une forte implication des opérateurs privés. Une approche novatrice a été mise en œuvre avec l'établissement de contrats entre des organisations d'agriculteurs et des transformateurs, sur la base d'objectifs de qualité spécifiés et de transactions sécurisées. Les activités

ANNEXE III

régionales ont donné aux pays participants la possibilité d'acquérir et de partager de l'expérience et des connaissances.

11. Cet examen a également permis de déterminer les problèmes restant à résoudre. Par exemple, en raison de la courte durée du programme, il n'a pas été possible de mener à bien l'adaptation du matériel à utiliser après la récolte et pendant la phase de transformation, ni la mise à l'essai de l'acceptabilité de nouveaux produits et procédés. Cela n'a pas permis non plus de transposer à plus grande échelle certaines innovations clés d'ordre organisationnel, comme l'agriculture sous contrat.

Recentrer les priorités pour la seconde phase

12. La seconde phase exploitera les acquis et les enseignements de la première phase du programme. Cette nouvelle phase portera l'initiative mil-sorgho à un niveau supérieur en mettant l'accent sur les priorités suivantes:

- privilégier la recherche et l'innovation pour faire disparaître les plus gros points de blocage en i) concevant/adaptant des équipements de transformation, ii) élaborant de nouveaux produits, iii) mettant au point de nouveaux procédés;
- concevoir et exécuter des activités adaptées à la capacité et aux besoins des petites unités de transformation;
- renforcer les liens entre producteurs et transformateurs, en ayant recours à des organes de consultation et en mettant davantage l'accent sur l'agriculture sous contrat;
- collaborer étroitement avec des projets axés sur la production, afin de fournir des semences et une assistance technique aux exploitants pratiquant l'agriculture sous contrat;
- renforcer les organes de consultation nationaux où sont représentés les opérateurs privés et le secteur public et étendre leurs compétences à l'acquisition et à l'échange de connaissances ainsi qu'aux consultations sur les politiques;
- améliorer la diffusion des résultats, au moyen d'un service d'information régional s'adressant aux professionnels et faisant appel au réseau FIDAFRIQUE.

13. Le partenariat entre cette initiative faisant jouer les mécanismes du marché et d'autres opérations axées sur la production seront renforcés. Une collaboration étroite sera établie avec le programme intitulé "Intensifier les systèmes de culture du sorgho et du mil en misant sur la biodiversité locale et sur les débouchés offerts par l'Afrique de l'Ouest semi-aride" financé par un don du FIDA à l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides, ainsi qu'avec des projets également financés par le Fonds dans la région.

III. PROGRAMME PROPOSÉ

Buts et objectifs

14. Le but ultime est d'améliorer la sécurité alimentaire dans les zones semi-arides de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, en stimulant la consommation de céréales traditionnelles et en augmentant les revenus des divers acteurs des filières céréalières. L'objectif spécifique est de favoriser le développement des filières mil-sorgho par un processus faisant jouer les mécanismes du marché, ces céréales constituant la base de l'agriculture des zones semi-arides de cette région de l'Afrique.

15. Cet objectif sera atteint grâce à des interventions visant d'une part à s'adapter à la demande des consommateurs urbains par l'élaboration de produits céréaliers transformés et semitransformés de bonne qualité et d'un prix abordable, et d'autre part à stimuler la production ainsi qu'à développer les liens entre les organisations d'agriculteurs et les transformateurs, afin de mieux répondre aux besoins des unités de transformation, en quantité et en qualité.

16. Le programme comportera cinq composantes: i) promotion de l'équipement, des techniques de transformation et des produits; ii) soutien contractuel entre agriculteurs et transformateurs; iii) formation et conseils destinés aux parties prenantes et accès au crédit; iv) service d'information régional et fonds d'étude; v) groupe de réflexion des parties prenantes nationales. Le système de suivi tiendra compte du souci de promouvoir l'égalité hommes-femmes. L'impact du projet sur les petits paysans et sur les petites entreprises et microentreprises sera analysé avec soin. Une attention particulière sera accordée à l'évaluation de l'acceptabilité sociale et de l'accessibilité technique et financière des équipements pour les petites unités de transformation.

17. Le programme va exactement dans le sens du deuxième axe stratégique du FIDA qui consiste à «accroître la productivité de l'agriculture et des ressources naturelles et améliorer l'accès aux technologies», et il cadre avec certains des thèmes essentiels du plan d'action du Fonds, parmi lesquels la promotion de l'innovation et de la gestion des connaissances.

Groupe cible

18. Le groupe cible se compose des éléments suivants:

- **Petits paysans.** Des conditions de commercialisation améliorées et plus stables inciteront plus fortement les agriculteurs à accroître leur production. De plus, avec des céréales de bonne qualité et la conclusion de contrats entre producteurs et transformateurs, ils pourront obtenir de meilleurs prix pour leurs céréales.
- **Transformateurs de céréales.** Leur motivation et leur capacité d'innovation sont un moteur pour le secteur. La transformation des céréales est une activité exercée en grande partie par des femmes travaillant à très petite échelle. Le programme favorisera l'inclusion dans la filière des femmes exerçant une activité de transformation à petite échelle, grâce à une formation technique et à des cours de gestion; il s'agit d'une évolution structurelle destinée à ouvrir la voie à la mécanisation.

Suivi et évaluation

19. Sasakawa Global 2000 se conformera aux directives du FIDA en la matière. Il lui soumettra des rapports d'activité semestriels et se servira des informations transmises en retour par le Fonds pour veiller à ce que le programme aboutisse aux résultats escomptés et reste fidèle à la mission spécifiée. Un comité de pilotage contrôlera l'exécution des activités prévues par le don. Ce comité sera composé de représentants du FIDA, de Sasakawa Global 2000, du Centre de coopération internationale en

ANNEXE III

recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et de représentants de projets nationaux partenaires, dont les projets de développement du FIDA.

IV. RÉSULTATS ET AVANTAGES ESCOMPTÉS

20. Les résultats escomptés sont les suivants:

- équipements et procédés adaptés à la demande urbaine (en quantité, en qualité et en prix);
- liens plus solides entre opérateurs et meilleure capacité de formuler des propositions pertinentes à l'intention des décideurs et donateurs;
- partenariat avec les projets du FIDA et ceux d'autres donateurs ainsi qu'avec le secteur privé dans la perspective d'investissements complémentaires;
- appui à la contractualisation entre producteurs et transformateurs;
- établissement de filières assurant aux unités de transformation un approvisionnement stable en céréales de bonne qualité;
- amélioration des capacités des transformatrices et des petites entreprises de transformation.

V. DISPOSITIF D'EXÉCUTION

21. Sasakawa Global 2000 sera l'organe d'exécution du programme et assurera la coordination régionale, comme ce fut le cas durant la première phase. C'est également l'un des cofinanciers du programme.

22. Les conseils administration des comités nationaux de concertation des parties prenantes, composés de représentants d'organisations professionnelles et d'instituts de recherche, demeureront le ressort principal de la gestion participative des activités nationales. Ils constituent les organes de décision à l'échelon national, une fois les grandes orientations approuvées par le comité de pilotage.

23. Les institutions de recherche agricole nationales participantes contribueront à fournir les ressources humaines nécessaires à l'exécution des activités. Le CIRAD prêtera un soutien direct par un apport de compétences et l'envoi de missions, ainsi que par le biais de son réseau de spécialistes des systèmes de commercialisation des cultures vivrières et de leur transformation.

24. Les activités verront se développer un partenariat fort avec des projets d'investissement en cours que le FIDA parraine dans la région.

VI. COÛTS INDICATIFS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME

25. Le coût total est évalué à 1,9 million de USD environ, dont la contribution proposée du FIDA se monte à 1,3 million de USD. D'autres financements proviendront d'organismes donateurs, d'instituts de recherche-développement associés au programme. Les arrangements institutionnels, la supervision, le suivi et l'évaluation, les plans de travail et les budgets, les plans de passation des marchés et les dispositions relatives à l'audit seront détaillés dans l'accord de don. Aucun décaissement n'aura lieu avant que toutes les conditions spécifiées par le FIDA ne soient remplies.

ANNEXE III

COÛT ET FINANCEMENT DU PROGRAMME
(en USD)

	Contribution donateurs		Autres contributions		Coût total
	FIDA	Sasakawa Global 2000	Institutions participantes (y compris parties prenantes privées)	CIRAD	
Composante					
Promotion de l'équipement, des techniques de transformation et des produits	215 000	25 000	50 000	65 000	355 000
Soutien contractuel entre agriculteurs et transformateurs	80 000	50 000	25 000		155 000
Formation, conseils et accès au crédit	215 000	50 000			265 000
Service d'information régional et fonds d'étude	200 000	25 000	50 000	50 000	325 000
Groupe de réflexion des parties prenantes nationales	160 000	25 000	25 000		210 000
Gestion du programme					
Gestion financière	75 000				75 000
Comité de pilotage	40 000		25 000		65 000
Coordination du programme	120 000	30 000			150 000
Assistance technique					
Appui scientifique et technique	120 000		40 000	50 000	210 000
Évaluation	35 000				35 000
Provisions pour imprévus	40 000				40 000
Total	1 300 000	205 000	215 000	165 000	1 885 000

CADRE LOGIQUE

Description	Indicateurs objectivement vérifiables	Source / moyens de vérification	Hypothèses
Objectif général: Améliorer la sécurité alimentaire dans les zones semi-arides d'Afrique de l'Ouest et du Centre en favorisant la consommation des céréales locales et en améliorant les revenus des différents acteurs des filières céréalières.	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des revenus • Amélioration de la sécurité alimentaire (en terme de disponibilité, d'accessibilité et de stabilité) • Augmentation de la part de marché du mil et du sorgho dans les marchés urbains 	<ul style="list-style-type: none"> • Études d'impact 	Les céréales locales demeureront à long terme un enjeu stratégique pour la sécurité alimentaire et l'équité en Afrique de l'Ouest et du Centre.
Objectif spécifique: Promouvoir, à partir de la demande du marché, les filières céréalières (mil et sorgho), qui constituent la base de l'agriculture des zones semi-arides de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de liens marchands : nombre d'accords commerciaux entre producteurs et transformateurs • Amélioration de la qualité des céréales commercialisées • Nouveaux produits disponibles à base de céréales • Bénéficiaires : nombre d'organisations de base de producteurs, de transformateurs, de femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques (Ministère de l'Agriculture) • Études de marché • Études d'impact 	Une disponibilité adéquate en produits à base de céréales stimulera leur consommation dans les centres urbains
Résultats			
1. Des équipements et des procédés de transformation permettant de satisfaire la demande urbaine (en quantité, qualité et prix)	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'équipements améliorés • Nombre de procédés améliorés et testés • Nombre de transformateurs ayant testé et approuvé les nouveaux équipements et procédés 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation technique • Rapports d'étape • Suivi et évaluation du projet 	Les opérateurs de la filière et les chercheurs se mettent d'accord pour identifier les goulets d'étranglement techniques et les efforts de recherche peuvent être concentrés sur quelques équipements et procédés prioritaires
2. Des liens renforcés entre les différents types d'acteurs de la filière et un renforcement de leur capacité de proposition vis-à-vis des décideurs et des bailleurs	<ul style="list-style-type: none"> • Les Comités Nationaux de Concertation et leurs bureaux se réunissent régulièrement • Nombre et diversité des acteurs représentés dans les réunions du CNC • Activités mises en œuvre en collaboration avec d'autres projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'étape des CNC • Rapports des ateliers nationaux • Rapports des ateliers régionaux 	Les opérateurs de plus grande envergure reconnaissent l'enjeu d'impliquer les petits opérateurs (les petits producteurs et petites transformatrices) dans les CNC. Même si toutes les catégories d'acteurs ne sont pas structurées en organisations formelles, leurs représentants peuvent défendre les intérêts de leurs pairs
3. Des partenariats renforcés avec les programmes d'investissement financés par le FIDA et par d'autres bailleurs de fonds, et avec le secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'accords de partenariat établis 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'étape • Évaluation à mi-parcours et finale 	Les projets intervenant dans la région dans les domaines des céréales locales et l'appui aux MPEA trouvent un intérêt aux activités de l'IMS

Description	Indicateurs objectivement vérifiables	Source / moyens de vérification	Hypothèses
4. Des relations contractuelles ou d'autres modes de coordination permettant de favoriser les liens entre les producteurs et les transformateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de contrats entre producteurs et quantité de céréales concernées • Amélioration de la qualité des céréales fournies aux transformateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'étape • Évaluation à mi-parcours et finale 	Les producteurs et les transformateurs s'engagent sur des objectifs à moyen terme permettant de développer des accords commerciaux durables
5. Des filières approvisionnant les unités de transformation en céréales de qualité, de façon régulière	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'équipements de transformation améliorés diffusés • Chiffre d'affaire des transformateurs et rentabilité de leur activité • Nouveaux produits commercialisés 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'étape • Enquêtes auprès des transformateurs • Enquêtes auprès des consommateurs 	Les opportunités de marché ont été correctement identifiées au cours de la première phase
6. Une meilleure capacité des petites et moyennes unités de transformation de céréales (organisation et gestion de leur activité, compétences techniques, connaissances des marchés...)	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration qualitative et quantitative des produits à base de céréales commercialisés par les petites transformatrices • Nombre de formations organisées et nombre de participants 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'étape • Enquêtes auprès des transformateurs 	Le manque de compétences techniques et de gestion est une contrainte majeure pour les petites transformatrices, qui constituent la plus grande part du secteur de la transformation
Activités			
1. Adaptation d'équipements de transformation	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la qualité et du prix des équipements améliorés • Nombre de transformateurs testant les nouveaux équipements 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'étape • Évaluation à mi-parcours et finale 	Une expertise appropriée est mobilisée Les utilisateurs sont impliqués dans la mise au point des nouveaux équipements
2. Mise au point et promotion de nouveaux produits	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de nouveaux produits et nouveaux modes de conditionnement développés et testés par les transformateurs • Nombre d'opérations de promotion • Satisfaction des consommateurs face aux nouveaux produits 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'étape • Enquêtes auprès des transformateurs • Enquêtes auprès des consommateurs 	Une expertise appropriée est mobilisée Les utilisateurs sont impliqués dans le développement de nouveaux procédés Des moyens de communication adaptés sont mobilisés
3. Appui à la contractualisation entre producteurs et transformateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de contrats entre producteurs et transformateurs et quantité de céréales concernée • Amélioration de la qualité des céréales fournies aux transformateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'étape • Évaluation à mi-parcours et finale 	La collaboration avec d'autres projets fournira des appuis pour améliorer les systèmes de production (semences adéquates, conseil technique...)
4. Formation et conseil	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sessions de formation • Diversité des thèmes • Nombre et diversité des participants 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activité de formation • Programme de formation • Rapports d'étape • 	Des relations de proche collaboration sont développées avec d'autres projets impliqués dans la formation aux petites entreprises

Description	Indicateurs objectivement vérifiables	Source / moyens de vérification	Hypothèses
5. Appui à l'accès au crédit pour les producteurs et les transformateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de groupements de producteurs ayant obtenu des crédits en intrants • Nombre de transformateurs ayant bénéficié de crédits d'équipement 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'étape 	Des lignes de crédit existent mais sont difficilement accessibles aux petits producteurs et aux transformateurs qui travaillent dans un contexte de marché instable
6. Circulation de l'information et échanges d'expériences au niveau régional	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ateliers régionaux • Contenu des sites web nationaux/ régionaux et des bases de données • Nombre d'autres supports de diffusion d'information (bulletins, émissions radio, synthèses...) • Nombre de voyages d'étude 	<ul style="list-style-type: none"> • Site web et base de données • Rapports d'étape 	Les moyens de communication mobilisés sont adaptés aux différents groupes cible Des relations de proche collaboration et un échange régulier d'information sont développés avec les projets apparentés
7. Fonds d'études	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'études réalisées • Zones d'étude et échantillons • Qualité des rapports 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'étude 	Les bilans opérationnels de la première phase du projet fournissent une bonne analyse générale du secteur Des études plus approfondies, ayant recours à des méthodologies adaptées, permettent une meilleure appréciation de certains domaines
8. Concertation au travers des Comités Nationaux de Concertation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ateliers nationaux • Nombre et diversité des acteurs représentés dans les ateliers • Fréquence des réunions du bureau et implication des responsables 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'étape • Rapports d'ateliers • Évaluation à mi-parcours et finale 	Les acteurs impliqués durant la première phase reconnaissent le besoin d'améliorer la représentativité des CNC
9. Analyse des impacts du projet sur les différents acteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de l'activité de la filière, et expressions d'intérêt des partenaires de la filière. 	<ul style="list-style-type: none"> • Études d'impact • Évaluation à mi-parcours et finale • Enquêtes / évaluations internes 	Le Projet a stimulé l'intérêt des partenaires pour s'investir dans la pérennisation des associations, groupements, micro entreprises induites.

**FONDS D'ÉQUIPEMENT DES NATIONS UNIES (FENU): PROGRAMME VISANT LA CONSTRUCTION
DE SECTEURS FINANCIERS ACCESSIBLES À TOUS EN AFRIQUE DE L' OUEST ET DU CENTRE**

I. GÉNÉRALITÉS

1. Les leaders mondiaux se sont engagés à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), notamment l'objectif primordial consistant à réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de la population touchée par la pauvreté absolue. Il est apparu que l'accès aux services financiers constitue une arme importante pour lutter contre la pauvreté. Selon le rapport final du Projet de développement du millénaire, les secteurs financiers accessibles à tous sont l'une des stratégies et des approches pratiques du développement au niveau national qu'il faudrait appliquer et appuyer pour parvenir à réduire de moitié le nombre de ceux qui vivent en situation de pauvreté absolue dans le monde.

2. Malgré de nets progrès sur le plan de la gestion de la clientèle, de l'épargne et du crédit, le secteur financier demeure extrêmement fermé en Afrique. Au cours des dernières décennies, on a vu évoluer rapidement les connaissances relatives à la construction de secteurs financiers accessibles à tous, de même que les pratiques des donateurs à cet égard. Il est donc essentiel que le FENU et le FIDA en viennent à occuper une position stratégique parmi les autres donateurs en tenant compte de la conjoncture mondiale actuelle et des objectifs et avantages comparatifs propres à l'un et à l'autre.

3. Au FIDA, la Division Afrique de l'Ouest et du Centre (PA) gère actuellement un portefeuille de 52 projets de don totalisant 622 millions de USD dans 17 des 24 pays de la région. La majeure partie des projets en cours et passés comportent un volet financement rural.

4. En 2003, cette division a établi une stratégie régionale et un plan d'action pour la finance rurale en Afrique de l'Ouest et du Centre, qui vise à améliorer l'accès des ruraux pauvres à des services financiers durables. Cette stratégie s'articule autour de trois objectifs:

- étendre la portée et améliorer la viabilité de la finance rurale;
- renforcer les capacités d'exécution à tous les niveaux pour améliorer l'efficacité des interventions de finance rurale;
- améliorer le suivi et la capacité de rendre compte des institutions financières rurales (IFR), ainsi que l'évaluation de l'impact des interventions de finance rurale.

5. Le plan d'action qui a été révisé récemment et qui s'inspire de la stratégie régionale de finance rurale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre a mis l'accent sur la nécessité de:

- renforcer l'exécution de la stratégie régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre grâce à des plans d'action adaptés à chaque pays et projet;
- améliorer la définition, la conception, l'exécution et le suivi des interventions de finance rurale dans le cadre de partenariats stratégiques;
- doter PA de la capacité de promouvoir l'innovation, le savoir et l'apprentissage par un apprentissage mutuel entre pays et par l'établissement de partenariats stratégiques;
- encourager le recours systématique au réseau d'échange d'informations microfinancières (MIX MARKET) pour suivre les résultats des programmes de finance rurale du FIDA, tout en apportant un soutien approprié aux IFR afin qu'elles puissent communiquer efficacement avec le réseau MIX;
- évaluer le bilan social des opérations des IFR soutenues par le FIDA.

6. En outre, PA a lancé directement plusieurs grandes initiatives financées par des dons d'assistance technique, ou y a participé, notamment:

- la plate-forme de développement rural multidonateurs (le Hub) destinée à encourager au niveau régional des consultations sur les politiques concernant des questions clés de pauvreté rurale;
- le réseau FIDAFRIQUE groupant tous les projets financés par le FIDA et ses partenaires dans la région en vue d'encourager le partage et l'acquisition de connaissances;
- le programme de renforcement des capacités de gestion pour les projets financés par le FIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre (MCSP);
- l'Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA);
- le Réseau africain de microfinance (AFMIN);
- le Groupe de microfinance participative pour l'Afrique (PAMIGA).

7. L'action considérée fera l'objet d'une coordination étroite avec les trois organismes de Dakar qui pilotent des initiatives visant les consultations sur les politiques de finance rurale (le Hub), la gestion de l'apprentissage, de l'innovation et des connaissances (FIDAFRIQUE) et les capacités de gestion (MCSP). Des liens appropriés seront également établis avec les autres projets régionaux/continentaux intéressant la microfinance, ce qui implique un soutien à l'AFRACA, à l'AFMIN et au PAMIGA.

8. Au cours de l'Année internationale du microcrédit (2005), les Nations Unies ont fait appel à un grand nombre de décideurs de la communauté internationale et de dirigeants de secteurs financiers pour analyser avec eux les raisons pour lesquelles la majorité des populations pauvres de la planète se voit refuser l'accès aux services financiers de base. Cette étude, qui s'est étendue sur un an, a abouti à la rédaction d'un recueil intitulé "Construire des secteurs financiers accessibles à tous pour le développement" (également connu sous l'appellation "Livre bleu").

9. Le processus ayant conduit à la rédaction du "Livre bleu" a clairement démontré que nous traversons actuellement une phase de mutation qui nous fait passer de l'appui à des IMF bien distinctes à la construction de secteurs financiers accessibles à tous (et englobant les trois niveaux: macrofinancier, mésofinancier et microfinancier).

10. En 2004, le Programme des Nations Unies pour le développement et le FENU ont élaboré ensemble un programme régional pour l'Afrique (2004-2010) dénommé "Construire des secteurs financiers accessibles à tous en Afrique" (BIFSA). Avec un budget total de 42,6 millions de USD, ce programme BIFSA a pour objet de contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en donnant aux populations pauvres ou à faible revenu un accès durable et plus large aux services financiers.

II. JUSTIFICATION ET PERTINENCE POUR LE FIDA

11. Les raisons de demander un don pour financer l'établissement de partenariats de ce type ont été examinées à plusieurs reprises au sein du FIDA, et il existe des précédents à de telles démarches. L'un des objectifs essentiels de ces partenariats étant de renforcer l'influence et l'efficacité des IFR financées par le FIDA, et celles des parties prenantes sur le terrain, les bénéficiaires visés ne sont *pas* des agents ou des unités de gestion de projets du FIDA, mais des IFR et des parties prenantes financées dans le cadre de ces projets, ainsi que leurs clients.

12. Comme le recommande l'Évaluation externe indépendante du FIDA et comme l'indique également le plan d'action actualisé du FIDA en faveur de la finance rurale, le moyen pour le Fonds d'accroître l'impact de ses programmes de finance et finance rurale sur le terrain consiste à établir une série de partenariats stratégiques avec des centres d'excellence en microfinance et finance rurale qui sont présents dans la région considérée. Ces partenariats mobiliseront les compétences techniques nécessaires tout au long du cycle du projet. Ils serviront aussi à promouvoir l'apprentissage et le partage au niveau régional, à appuyer les innovations nées sur le terrain et à soutenir un dialogue renforcé avec les gouvernements sur les cadres administratif et réglementaire/législatif nationaux.

13. S'agissant du don considéré, le partenaire stratégique de finance rurale dans la région est le bureau régional créé par le FENU pour mettre en œuvre le programme BIFSA. Le partenariat avec ce bureau régional renforcera très nettement l'impact des programmes de finance rurale du FIDA.

14. Ce partenariat aura une part déterminante dans le renforcement de l'exécution de la stratégie régionale de finance rurale de PA. Il consolidera ainsi la capacité d'exécution sur le terrain en permettant aux interventions de finance rurale du FIDA de bénéficier d'un soutien technique régulier. Il influera aussi sur la capacité de PA à améliorer le contenu des rapports sur la performance transmis par les IMF/IFR en permettant de suivre de près l'utilisation de la base de données MIX MARKET dans le cadre des différents projets de finance rurale faisant partie du portefeuille du FIDA dans la région. Il aura aussi pour effet d'«étendre la portée et améliorer la viabilité des institutions de finance rurale financées par le FIDA». Bien qu'il ait été activement donné suite à la stratégie régionale de PA depuis son adoption en 2004, le don proposé en favorisera l'exécution systématique à travers les divers programmes de finance rurale poursuivis par le FIDA dans la région, tout en permettant de mieux formuler de nouveaux programmes de cet ordre.

15. Le partenariat avec le FENU donnera aussi la possibilité au FIDA de mieux harmoniser sa programmation future touchant la finance rurale avec le programme BIFSA. Ce dernier a facilité la définition de stratégies nationales de microfinance au Bénin, à Madagascar, au Sénégal, en Sierra Leone et au Togo. Ces stratégies nationales ont permis de déterminer quelles sont les interventions essentielles pour combler les lacunes à trois niveaux:

- macrofinancier (cadres environnemental, stratégique, législatif et réglementaire propices);
- mésofinancier (mise en place de l'infrastructure nécessaire à la microfinance et à la finance rurale: création d'organismes de notation, de bureaux de crédit, d'institutions apex);
- microfinancier (renforcement des établissements "de détail" qui assurent des services financiers aux pauvres).

16. Le FIDA a la possibilité de contribuer à l'établissement du programme BIFSA en faisant bien ressortir l'importance des défis de la finance rurale et en mettant au point des approches destinées à y répondre. En outre, ce partenariat stratégique suscitera une coordination et une harmonisation renforcées avec d'autres donateurs et avec leurs programmes de microfinance/finance rurale. D'autres donateurs seront invités à structurer leurs programmes de microfinance en fonction des diagnostics et des stratégies nationales qui se dégageront du programme BIFSA. Le FENU a prévu d'étendre ce programme à 25 pays des diverses parties de l'Afrique dans les dix prochaines années.

17. Ce programme sera étroitement coordonné avec les trois initiatives régionales financées par des dons d'assistance technique et ayant trait aux consultations sur les politiques de finance rurale (le Hub), à la gestion de l'apprentissage, de l'innovation et des connaissances (FIDAFRIQUE) et aux capacités de gestion (MCSP).

III. PROGRAMME PROPOSÉ

18. Le FENU et le FIDA ont décidé d'unir leurs efforts pour appliquer la stratégie de finance rurale du FIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre de 2006 à 2009 et de coopérer plus étroitement à l'élaboration du programme BIFSA.

19. Le but général de ce partenariat est d'améliorer l'accès de la population rurale pauvre de la région à des services financiers appropriés et durables. Les deux objectifs spécifiques du don proposé sont: i) de soutenir l'exécution de la stratégie régionale et du plan d'action de PA en faveur de la finance rurale en Afrique de l'Ouest et du Centre et ii) de participer à l'élaboration du programme BIFSA dans la région.

20. Pour que les deux objectifs soient atteints, un ou deux experts en finance rurale seront affectés à temps plein au bureau régional du FENU à Dakar. Ils appuieront toutes les IFR financées par le FIDA dans la région et aideront la mise en œuvre de la stratégie régionale de finance rurale de PA, tout en coordonnant aussi les programmes de finance rurale du FIDA avec le programme BIFSA dans la région. Des liens institutionnels seront établis avec la plate-forme Hub pour ce qui est de la concertation sur les politiques de finance rurale et avec FIDAFRIQUE pour les activités liées à l'apprentissage, l'innovation et la gestion des connaissances.

21. Cette activité représente une contribution majeure à la durabilité des IMF rurales et d'autres systèmes financiers ruraux soutenus par le FIDA dans la région. Elle contribuera à étendre la portée et à améliorer la viabilité des services de finance rurale en Afrique de l'Ouest et du Centre, renforcera les capacités d'exécution à tous les niveaux pour améliorer l'efficacité des interventions de finance rurale, améliorera le suivi et la capacité de rendre compte des IMF, ainsi que l'évaluation de l'impact des interventions de finance rurale, et elle aidera à construire un secteur financier durable au niveau régional.

22. L'objectif i) englobe les activités suivantes:

- évaluer l'évolution des conditions générales (environnement, entraves et facilités) à prendre en compte pour les interventions de finance rurale du FIDA aux niveaux régional et national;
- donner des avis et directives stratégiques sur des questions clés d'orientation et sur le rôle pouvant être joué par le FIDA à cet égard;
- établir de brefs rapports sur la finance rurale dans la région qui fassent le point sur la stratégie régionale du FIDA, évaluent sa position au regard des évolutions récentes dans le domaine de la finance rurale et recensent les questions clés d'orientation et les possibilités de soutenir des approches novatrices de la finance rurale;
- soutenir les cycles de projets soutenus par le FIDA dans la région par une participation active à la formulation des exposés et stratégies par pays, ainsi qu'aux analyses et missions de suivi ultérieures, afin en particulier de constituer une bonne base de connaissances pour la prise de décision;
- promouvoir l'amélioration de la performance et de la transparence des établissements de

ANNEXE IV

finance rurale en généralisant le recours au réseau MIX MARKET;

- promouvoir l'application d'un processus de documentation, destiné à aider les responsables de projets et programmes à garder la trace de leurs expériences et à les partager (en l'occurrence problèmes d'exécution, enseignements tirés et impact sur les clients);
- mettre au point des outils de diffusion (formation, communication Internet via le web, ateliers thématiques, participation au réseau MIX MARKET, visites réciproques, etc.);
- constitution d'une base de connaissances qui soit consultable sur des sites Web existants, par exemple les portails du FIDA et du FENU, et qui fasse également l'objet de bulletins périodiques, de courriels et de rapports.

23. L'objectif ii) englobe les activités suivantes:

- créer des synergies entre d'une part les stratégies nationales de microfinance en cours d'application avec le soutien du programme BIFSA et, d'autre part, les programmes de finance rurale en cours du FIDA (par exemple, au Bénin, à Madagascar et au Sénégal);
- créer des synergies analogues pour les nouvelles stratégies nationales de microfinance soutenues par le programme BIFSA et les nouvelles actions en faveur de la finance rurale formulées par le FIDA (par ex. Sierra Leone);
- participer à des travaux conjoints de formulation de stratégies nationales de microfinance dans des pays déterminés et aider à évaluer les entraves/facilités essentielles à prendre en compte pour encourager l'accès aux services financiers en zone rurale;
- organiser avec le bureau régional du FENU une série de consultations techniques avec le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres et les autres donateurs principaux au sujet des stratégies et méthodes proposées dans le programme BIFSA, afin de définir des stratégies nationales de microfinance et de construire des secteurs financiers accessibles à tous;
- participer, en tant que partenaire du développement concerté, à des discussions avec les gouvernements et les banques centrales sur les politiques, lois et règlements nécessaires pour encourager les petits dépôts et protéger les petits épargnants en zone rurale;
- soutenir les IFR en engageant concrètement un dialogue avec les décideurs sur les questions de finance rurale;
- soutenir une coordination et une harmonisation efficaces de l'action des donateurs en faveur de la microfinance/de la finance rurale dans la région.

24. Le partenariat avec le FENU est appelé à avoir des incidences sur le sort des ruraux pauvres en Afrique de l'Ouest et du Centre par son influence sur d'autres initiatives, déjà en cours ou nouvelles. Il devrait accroître l'efficacité et renforcer l'impact des IFR et des programmes que le FIDA finance dans la région en privilégiant la prestation de services financiers ruraux.

IV. RÉSULTATS ET AVANTAGES ESCOMPTÉS

25. Pour l'objectif i), les résultats escomptés sont les suivants:
- définition et conception améliorées des interventions de finance rurale;
 - portée et viabilité accrues des interventions de finance rurale;
 - capacités d'exécution renforcées pour améliorer l'efficacité des interventions de finance rurale;
 - suivi amélioré des IMF/IFR, avec amélioration également de leur capacité de rendre compte ainsi que de l'évaluation de l'impact des interventions de finance rurale par le recours systématique au réseau MIX MARKET; et
 - meilleur partage des connaissances et adoption de méthodes améliorées dans le cadre des projets soutenus par le FIDA.
26. Pour l'objectif ii), les résultats escomptés sont les suivants:
- soutien à la conception et à l'application de stratégies nationales de microfinance/finance rurale dans des pays pilotes déterminés;
 - promotion de la dimension "rurale" et des tâches liées à la construction de "secteurs financiers accessibles à tous";
 - coordination étroite avec d'autres donateurs (y compris le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres et les donateurs clés agissant dans un cadre bilatéral) autour de l'objectif de construction dans la région de secteurs financiers accessibles à tous, y compris dans le domaine couvert par la plate-forme de développement rural;
 - meilleur partage des connaissances et adoption de méthodes et d'outils améliorés, ainsi que de pratiques optimales de finance rurale dans le cadre des projets et programmes soutenus par le FIDA et au sein de la communauté du développement en général, en collaboration avec FIDAFRIQUE.

V. DISPOSITIF D'EXÉCUTION

27. Pour la région, le partenaire stratégique qui a été trouvé en matière de finance rurale est le bureau régional du FENU. S'agissant des services financiers, l'objectif poursuivi par le FENU est d'accroître l'accès durable à de tels services pour les clients pauvres ou à faible revenu, particulièrement les femmes. Le FENU est bien placé pour soutenir la construction de secteurs financiers accessibles à tous dans les pays les moins avancés.

28. En outre, ce partenariat stratégique suscitera une coordination et une harmonisation renforcées avec d'autres donateurs dans le cadre de leurs programmes de microfinance/de finance rurale. Les autres donateurs seront invités à structurer leurs propres programmes de microfinance en fonction des diagnostics et des stratégies nationales qui se dégageront de ce programme. Bien que le nombre de pays pilotes soit encore limité actuellement, le FENU a prévu d'étendre ce programme à 25 pays des diverses parties de l'Afrique dans les dix prochaines années.

ANNEXE IV

29. Les responsabilités de financement et d'exécution sont principalement réparties entre le FENU, le FIDA et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le FENU exécutera le programme en liaison étroite avec le FIDA. Les responsabilités de ce dernier sont d'ordre financier et technique. Pour la durée du programme, le FIDA fournira 990 000 USD à titre de don.

30. Les responsabilités du FENU sont de nature administrative, financière et technique. Cet organisme cofinancera le programme pour un montant total de 1,9 million de USD. Il remplira les fonctions d'organe d'exécution en ce qui concerne l'utilisation de ses propres ressources. Ses responsabilités techniques couvrent le soutien technique, les décisions sur les propositions de financement, le suivi et l'évaluation, l'établissement des comptes rendus et des bilans techniques, et la communication. Le FENU rendra compte au FIDA et fournira un soutien technique aux programmes et à tous les projets du FIDA dans la région Afrique de l'Ouest et du Centre.

31. Les responsabilités du PNUD sont d'ordre financier. Son engagement au titre de ce programme s'élève à 1,65 million de USD.

VI. COÛTS ET FINANCEMENT INDICATIFS DU PROGRAMME

32. Selon un calcul préliminaire, l'engagement du FIDA dans ce partenariat stratégique avec le FENU représentera un budget de 990 000 USD pour les trois prochaines années (2006-2009). Le FIDA contribuera au financement des dépenses afférentes au bureau régional du FENU pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de la manière suivante:

- recrutement d'un expert en finance rurale, travaillant sous la responsabilité du FIDA et sous le contrôle technique journalier du directeur technique régional du FENU;
- participation aux frais relatifs aux locaux du bureau régional du FENU; et
- dépenses supplémentaires liées au soutien technique.

33. Le don sera décaissé en deux tranches qui seront versées au siège du FENU. La première tranche sera versée après réception du plan de travail et budget annuel jugé acceptable par le Fonds. La seconde le sera sur présentation par le FENU d'un état des dépenses correspondant à l'utilisation de 75% au moins de la première avance. Une somme égale ou inférieure à l'équivalent de 5% du don sera retenue par le Fonds sur le second versement.

**COÛT ET FINANCEMENT DU PROGRAMME
(en USD)**

Description	FENU/PNUD	FIDA	Total
Services d'experts (longue durée)	2 038 091	420 000	2 458 091
Soutien technique	-	150 000	150 000
Personnel de soutien	252 200	-	252 200
Frais de mission	472 875	90 000	562 875
Études, recherche, formation/Ateliers et conférence	350 000	200 000	550 000
Équipement	170 000	-	170 000
Frais de gestion et de fonctionnement	266 834	130 000	396 834
Total	3 550 000	990 000	4 540 000

	Indicators	Means of Verification	Assumptions
Goal			
Improve the access of rural poor people in western and central Africa to appropriate and sustainable financial services	Number of poor people accessing financial services in rural areas	National statistics Project baseline and completion reports MIX market outreach indicators Monitoring and impact studies	Continued priority of building inclusive financial sectors in IFAD's Strategic Framework. Availability of data Participation of relevant actors in MIX Market
Specific Objectives			
1. Support the implementation of PA's regional strategy and action plan in rural finance in western and central Africa	Time-bound indicators included in the recently revised PA rural finance action plan Number of joint IFAD/UNCDF project cycle exercises	IFAD/UNCDF reports, project cycle documents (e.g. formulation, appraisal, President's reports, country strategic opportunity papers)	Ongoing IFAD lending in the region
2. Operationalize the development of the BIFSA programme in the region	Participation of countries in western and central Africa in the BIFSA programme; Collaboration between BIFSA's supported national strategies and IFAD rural finance formulations	Number of national diagnostics and national strategies jointly developed Number of joint formulation exercises/assessments in selected pilot countries	IFAD's Strategic Framework maintains its focus on rural finance
Outputs			
1.1 Improved identification and design of rural finance interventions	Participation of regional partners and relevant stakeholders in project design; Decision Tools and Learning Notes used in project design and formulation;	Project cycle documentation	Ongoing IFAD lending in the region
1.2 Increased outreach and viability of rural finance interventions	Percentage increase of poor people accessing financial services in rural areas Participation of rural finance partners in the MIX Market Mainstreamed use of MIX Market by CPMs and programme management units to monitor rural finance interventions	National statistics Baseline data Project/programme reports; MIX Market (www.mixmarket.org)	Availability of national statistics and baseline data Continued requirement to submit results and impact management system indicators for rural finance
1.3 Strengthened implementation capacity for more effective rural finance interventions	Participation of project staff, regional collaborators, target group/clients in ongoing training as appropriate	Training reports	

	Indicators	Means of Verification	Assumptions
1.4 Improved MFI/RFI monitoring, reporting and impact assessment of rural finance interventions through the systematic use of the MIX Market	Number of IFAD-supported RFIs reporting regularly to the MIX Market Mainstreamed use of MIX Market by CPMs and programme management units to monitor rural finance interventions	Project/programme reports; Ongoing project monitoring Mix Market (www.mixmarket.org)	Continued requirement to submit results and impact management system indicators for rural finance
1.5 Improved sharing of knowledge and the adoption of improved methodologies among IFAD-supported projects	Adequate documentation of project processes and lessons learned Participation of project staff, regional collaborators, target group/clients in thematic workshops, exchange visits, and other formal and informal exchange mechanisms Application of regional best practices	Number of exchange visits, workshops, reports, disseminations tools, thematic newsletters and publications Regular project reporting Ongoing project monitoring	Availability of all stakeholders to share their knowledge base IFAD's continued commitment in implementing knowledge management principles and practices in order to achieve organizational objectives
2.1 Support provided to the design and implementation of national micro/rural finance strategies in selected pilot countries	IFAD/UNCDF joint participation in formulation exercises for the development of microfinance national strategies	Presence and implementation of microfinance national strategies	Need for a microfinance/rural finance regulatory framework in the identified countries
2.2 Promotion of the rural dimension and challenges of building inclusive financial sectors	Availability of studies, strategic research and assessments on key constraints/opportunities linked to promoting access to financial services in rural areas Address the challenges of providing financial services in rural areas Develop financial products that specifically meet the needs of poor rural clients	Collaboration between BIFSA-supported national strategies and IFAD rural finance formulations Regular project reporting Ongoing project monitoring	IFAD continues focus on the rural dimension of poverty
2.3 Close donor coordination to build inclusive financial sectors in the region	Participation in national/regional donor coordination groups in rural finance/microfinance Participation in national workshops Development of joint strategies for building inclusive financial sectors	Common workplan in microfinance developed at national and regional levels	

**CENTRE INTERNATIONAL SUR LA PHYSIOLOGIE ET L'ÉCOLOGIE DES INSECTES (ICIPE):
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT, PAR LA MÉTHODE DE LA CHAÎNE DE VALEUR,
DES PRODUITS SÉRICICOLES ET APICOLES À L'INTENTION DES PAUVRES VIVANT DANS DES
ÉCOSYSTÈMES FRAGILES**

1. À sa quatre-vingt-sixième session, tenue en décembre 2005, le Conseil d'administration a approuvé le financement de 1,4 million de USD afin de soutenir une initiative bénéficiant de l'intervention de donateurs multiples, le Programme de développement, par la méthode de la chaîne de valeur, des produits séricicoles et apicoles à l'intention des pauvres vivant dans des écosystèmes fragiles (le «Programme») exécuté par le Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE) et ses partenaires. Ce programme vise à fournir de nouvelles sources de revenus provenant de l'apiculture et de la sériciculture à des personnes vivant dans des conditions agro-économiques précaires, comme les communautés forestières pauvres. Étant donné les avantages environnementaux potentiels du programme, le don présente un intérêt particulier pour le Fonds pour l'environnement mondial, qui fait partie des organismes donateurs et dont les premières interventions financières remontent à la fin de 2004, c'est-à-dire au moment où des négociations s'ouvraient entre l'ICIPE et le FIDA au sujet de l'octroi d'un don éventuel par ce dernier.
2. Bien que le Programme lui ait occasionné des dépenses à partir de juin 2005, l'ICIPE a omis de demander qu'une somme lui soit allouée à titre de financement rétroactif. Le don a ainsi été approuvé par le Conseil d'administration sans que rien n'ait été prévu en matière de financement rétroactif.
3. Par la suite, l'ICIPE a demandé au Fonds que 200 000 USD de dépenses encourues entre le 1^{er} juin et le 13 décembre 2005 (date de l'approbation du Conseil d'administration) fassent l'objet d'un financement rétroactif. Ces dépenses ayant été consacrées à la poursuite d'objectifs correspondant spécifiquement au don du FIDA, la demande de l'ICIPE peut être considérée comme justifiée à titre exceptionnel. Le Conseil d'administration est donc invité à approuver, à titre exceptionnel, le financement rétroactif de dépenses s'élevant au total à 200 000 USD.